

Bibliothèque numérique

medic@

**Cabanès, Augustin. Le costume du
médecin en France**

Paris : Laboratoires P. Longuet, 1921 -.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?26755>

6755

Cabanis]

26755 1

LE COSTUME DU MÉDECIN EN FRANCE

DES ORIGINES AU XVII^e SIÈCLE



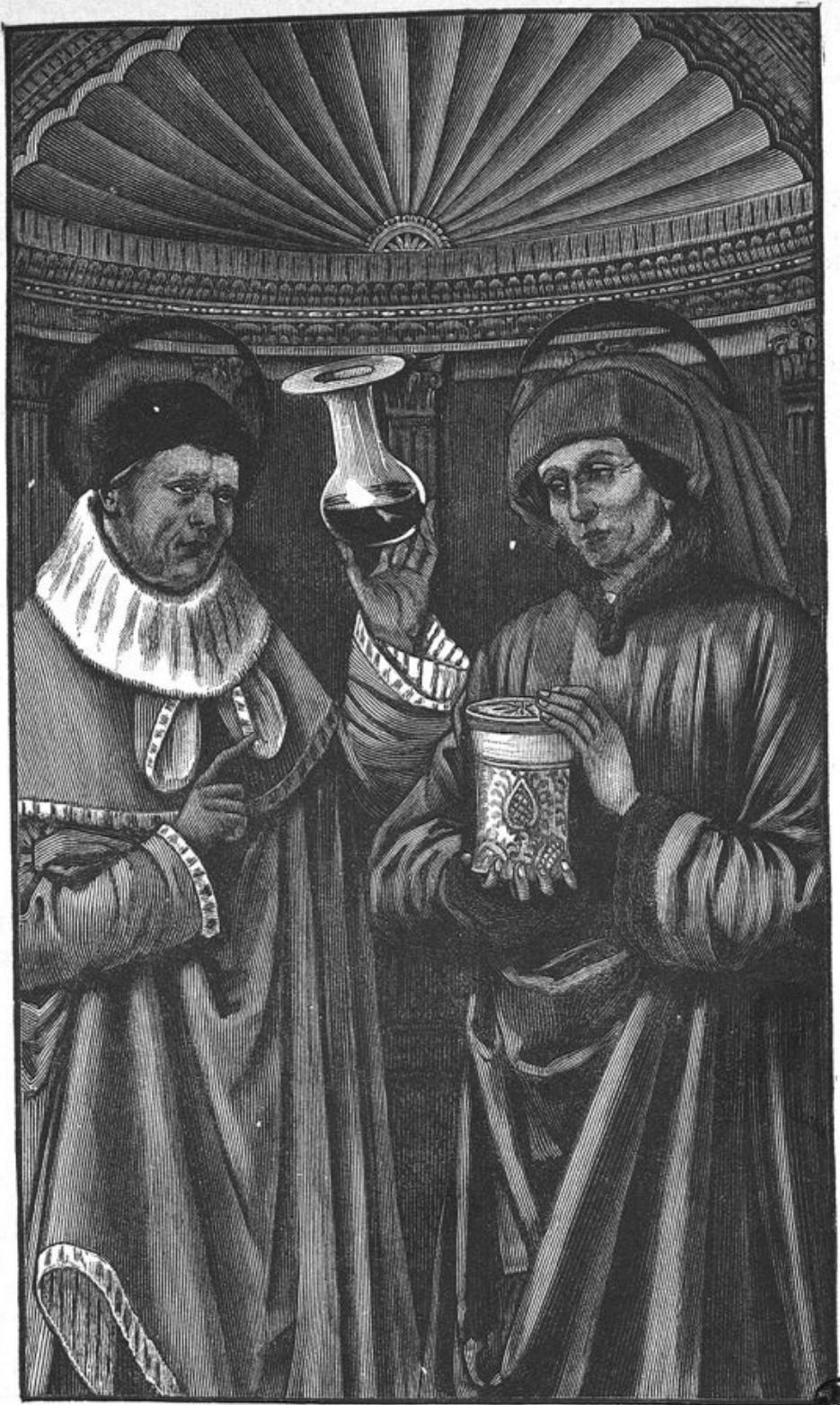
ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS

26755

Offert à la Faculté de médecine de Paris

11-10-XXI

Paris au 1^{er}



DOCTEUR CABANÈS

LE COSTUME DU MÉDECIN EN FRANCE

DES ORIGINES AU XVII^e SIÈCLE



26755

EDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS



I

GÉNÉRALITÉS

*Le grand secret, pour écrire l'histoire
en sûreté de conscience, et avec une pleine
connaissance du sujet, c'est de lire, de lire
beaucoup, de se rappeler et de comparer.*

DAREMBERG.

UN de nos précurseurs dont nous aimons invoquer l'indiscutable autorité⁽¹⁾, en a depuis longtemps fait la remarque : « L'histoire, telle qu'on l'a écrite dans l'antiquité, telle qu'on ne cesse de l'écrire encore, c'est l'histoire des rois, des prêtres, des guerriers; ce n'est pas l'histoire des paysans, des artisans, des marchands, qui forment presque toujours la nation; ce n'est pas l'histoire des divers états : CE N'EST PAS L'HISTOIRE ».

En attendant que nous ayions les loisirs d'exposer, dans un travail d'ensemble, quelle fut la situation occupée dans la société par le médecin aux diverses époques et dans différents pays, renfermons-nous dans des bornes plus modestes, tenons-nous-en à la description du costume qu'ont revêtu nos ancêtres, et qui était la marque distinctive de la profession, avant qu'une plate uniformité ait confondu toutes les classes, que le pittoresque ait été sacrifié à notre manie égalitaire.

(1) ALEXIS MONTEIL, *Histoire des Français des Divers états*.



II

ÉPOQUE MYTHOLOGIQUE

Ab Jove principium!... Commençons par le dieu de la médecine, Esculape en personne; voyons comment l'ont conçu les artistes de l'antiquité, comment la tradition nous en a légué les traits.

Faut-il rappeler ses origines? On sait que, fils d'Apollon et de la nymphe Coronis, il eut pour fils le centaure Chiron, et pour fille, Hygie, la déesse de la santé.

Les statues d'Esculape sont innombrables; il est généralement représenté le torse nu et le bas du corps revêtu d'une sorte de robe qui descend presque jusqu'à la plante des pieds; en réalité, nous trouvons, chez Esculape, les deux éléments essentiels du costume grec: le chiton, ou vêtement de dessous, et l'himation, ou manteau drapé.

« Le *chiton* consistait en un large rectangle de toile ou de lainage, dont on s'entourait transversalement, et qui laissait sortir en haut le cou et les bras, grâce à des attaches de séparation; et en bas, les jambes, sur lesquelles on le fixait; ce vêtement, très simple, était ouvert sur le côté gauche, au niveau duquel venaient se juxtaposer les deux bords de la draperie. Pour empêcher ces derniers de s'écartez, on serrait le *chiton* à la taille à l'aide d'une ceinture. L'*himation* était un large manteau, fixé sur l'épaule droite; il passait sous l'aisselle gauche et on le drapait avec plus ou moins de goût ou de fantaisie⁽¹⁾. »

La coiffure d'Esculape était celle de la divinité égyptienne, Sérapis; elle était semblable à un panier à fruit, ou au boisseau à mesu-

rer les grains. On ne dit pas si Esculape portait ce costume lorsqu'il suivit, en qualité de chirurgien, les Argonautes, dans leur expédition à la conquête de la Toison d'or; le dieu avait, d'ailleurs, le don des transformations, puisque la tradition rapporte qu'il accourut, sous forme de serpent, au secours de Rome ravagée par la peste: le serpent, l'emblème, les armes parlantes du dieu de la médecine... Mais, quittons les régions de l'Empyrée et redescendons sur la terre.

(1) Le cabinet de consultations d'Esculape, par le D^r P. HAMONIC (*Revue clinique d'andrologie et de gynécologie*, 13 janvier 1907).



Esculape



III

ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

Les premières traces certaines des sciences médicales, à l'origine de la civilisation grecque, remontent à la guerre de Troie ; les premiers médecins se trouvent au milieu des troupes. Confondus dans les rangs de l'armée, ils exercent le commandement et combattent, lorsqu'ils ne se livrent pas à l'exercice de leur art saluaire. Mais si Patrocle donne les premiers soins à Eurypile, il s'empresse de remettre son blessé aux soins du chirurgien, qui n'est autre que le fils d'Esculape, le célèbre Machaon ; les cas médicaux étaient réservés à un autre fils du dieu, le non moins fameux Podalyre. Le premier « avait la main très adroite pour retirer du corps les javelots, guérir les plaies, faire les incisions » ; le second « reconnaissait les maux qui échappent à la vue ».

Ménélas est-il blessé, Agamemnon envoie en toute hâte chercher Machaon ; Ajax donne-t-il des signes de folie furieuse, Podalyre est appelé pour calmer les accès.

Il y avait d'autres médecins et d'autres chirurgiens dans l'armée grecque, mais les plus connus sont ceux que nous venons de nommer.

Sous quel aspect peut-on se les figurer ? Leur costume avait-il la sobriété qu'on remarque dans les tableaux de David ? Doit-on se les représenter sous des armures éclatantes, comme dans les grandes compositions de Le Brun ; ou étaient-ils, comme dans les bas-reliefs assyriens, montés sur des chars, portant le casque et le bouclier d'airain, la poitrine et les membres recouverts d'une armure massive ? Les scènes

de pansements et d'opérations chirurgicales sont, à la vérité, rares dans l'iconographie antique; elles ne sont point cependant sans intérêt pour le sujet qui nous occupe.

On connaît la légende de Philoctète. On n'a pas oublié que le héros grec se fit au pied une blessure, avec l'une des flèches empoisonnées qu'il portait, et dont l'une d'elles lui tomba fâcheusement sur le pied; la plaie qui en résulta répandait une odeur si infecte, que ses compagnons s'éloignèrent de lui et l'abandonnèrent pendant neuf ans dans une île déserte. Un fragment de miroir, du musée de l'Université de Bologne, représente le pansement de Philoctète par Machaon. Le blessé, demi-nu, se tient debout sur un pied, pliant le genou de l'autre jambe, pour mettre le pied blessé à la hauteur des mains de Machaon, afin que celui-ci puisse le panser commodément; de Machaon, il ne reste malheureusement que la partie inférieure du corps drapée et les deux mains qui bandent le pied de Philoctète. Rappelons, dans le même ordre d'idées, la scène de pansement d'un des bas-reliefs de la colonne Trajane, où l'on voit un infirmier bandant la cuisse d'un soldat; et la peinture murale de Pompéi, reproduisant l'épisode raconté par Virgile, au douzième livre de l'Enéide: Japis, fils d'Iasus, qui tient d'Apollon ses divins secrets, saisit une pince, avec laquelle il retire le fer meurtrier qui a pénétré dans la cuisse d'Enée, et grâce au dictame de Crète, que lui apporte Vénus elle-même, il guérit instantanément la plaie. L'opérateur est revêtu d'une robe comme on en portait à Rome et qui ne présente aucun caractère spécial.

Rome se passa de médecins pendant plus de cinq cents ans; « ni pour cela, on ne laissait de trouver sa guérison dans Rome tant aussi comme depuis, » remarque malicieusement le jurisconsulte Étienne Pasquier. La médecine s'exerçait à Rome, comme en Grèce, dans des sortes d'officines ouvertes sur la rue, nommées *medicatrina* ou *medicina*, dans les pays de langue latine.

Ces boutiques devaient être grandes, avec de larges portes, pour laisser entrer pleinement la lumière; les malades venaient s'y faire panser et opérer, réduire les luxations et fractures dont ils étaient affectés, subir en un mot toutes les opérations dont ils avaient besoin.

Là, ils trouvaient tous les médicaments et objets de pansement qui leur étaient nécessaires, toutes les drogues alors en usage, que les



Philoctète pansé par Machaon



Japis opérant Enée

médecins administraient eux-mêmes, ou qu'ils vendaient au public pour être emportées.

Ces officines servaient au besoin de maisons de santé, car l'on y hospitalisait des malades pendant un certain temps, non dans la boutique même, mais dans l'habitation du médecin, qui en était une dépendance : une scène des *Ménechmes*, l'amusante comédie de Plaute, le laisse du moins à entendre. L'auteur d'*Amphitryon* nous révèle encore que ces officines étaient des lieux de loisir, de flânerie, de rendez-vous où les oisifs, les désœuvrés venaient porter ou apprendre les nouvelles du jour et les cancans de la ville⁽¹⁾.

La « médecine clinique » existait déjà ; beaucoup de chirurgiens-médecins se transportaient au lit des malades et les soignaient à domicile. Les personnes riches faisaient venir chez eux le médecin lorsqu'ils avaient besoin de ses services ; les petites gens allaient chez le « boutiquier », comme elles vont aujourd'hui aux consultations gratuites, ou chez le pharmacien, quand ce n'est pas chez l'herboriste.

Enfin, il y avait des médecins voyageurs, *periodeutes* ou *circulatorès*, qui allaient de ville en ville et de pays en pays, exercer leurs talents.

C'étaient, pour la plupart, des spécialistes, qui se bornaient au traitement d'une seule maladie, ou bien des maladies d'un seul organe. Ce métier, qui se perd de jour en jour, est encore exercé dans nos provinces, par des oto-rhinologistes, des oculistes, des bandagistes herniaires, et des dentistes ambulants. Il y avait en outre à Rome des médecins publics salariés. Une assistance officielle était organisée en faveur des pauvres et des infirmes, auxquels étaient assurés des secours médicaux. Ces fonctionnaires étaient payés au moyen d'un impôt spécial ; on leur fournissait une officine et ils s'entouraient d'aides, libres ou esclaves, dont la fonction était de les seconder⁽²⁾.



Médecin romain

Archagatus fut le premier médecin qui vint en Italie, du Péloponèse, l'an 533 ; on lui conféra, dès son arrivée, le droit de bourgeoisie et on lui acheta, aux dépens du public, une boutique dans le carrefour d'Acilius⁽³⁾. Un de ses descendants obtint de l'empereur Trajan sept villes pour lui, ses frères et sa famille.

Jules César avait conféré le droit de bourgeoisie à tous ceux qui pratiquaient l'art médical, Auguste fit mieux : pour s'acquitter envers Antonius Musa, qui l'avait guéri d'une maladie grave, il lui fit accorder, par le Sénat, ainsi qu'à tous ceux qui exerçaient à l'avenir la médecine, les priviléges et le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers romains. Les médecins n'avaient alors de costume distinctif ni dans les villes, ni aux armées ; le chapeau d'Hippocrate et l'anneau d'or d'Antonius Musa furent des témoignages de considération, dont ils n'étaient pas seuls à pouvoir s'honorier⁽⁴⁾.

(1) Article *Chirurgie*, du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de CH. DAREMBERG et SACLIO.

(2) *Histoire de la Chirurgie*, par LÉON LALLEMAND, t. I : l'Antiquité.

(3) PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXIX, ch. I.

(4) *De la profession médicale à diverses époques*, discours du D^r RAINGEARD (1887).



Hippocrate



IV

HAUT MOYEN AGE

Au Moyen Age, l'astrologie et la médecine magique, qui sait charmer la douleur au moyen de formules, règnent en souveraines : on consulte les astres au moment de la naissance, on règle les opérations et les traitements sur les phases de la lune ; mais, à côté de ces exploiteurs de la crédulité publique, il en est, et c'est le grand nombre, qui exercent honnêtement leur art, selon les connaissances, quelque imparfaites qu'elles soient, de l'époque.

Dès le VI^e siècle, beaucoup de médecins sont des moines ou parfois des évêques. Un statut du chapitre général de Cîteaux nous apprend qu'il y avait des moines et des convers médecins dans les abbayes cisterciennes. Ces médecins ne se contentaient pas de soigner les religieux malades ; on les voyait quelquefois faire des voyages, découcher et abandonner tous les exercices monastiques, pour aller soigner les étrangers, même des séculiers⁽¹⁾. Le chapitre général de 1157 dut défendre aux religieux l'exercice abusif de la médecine ; ce

qui n'empêchait nullement ceux d'entre eux qui avaient des connaissances médicales de secourir les indigents, « pourvu que l'accomplissement des devoirs de la vie monastique ne soit pas interrompu⁽²⁾ ».

Aux X^e et XI^e siècles, « les moines et les prêtres étaient astrologues, médecins et notaires⁽³⁾ ». En





Un cours de médecine au Moyen Age



réalité, ces habitudes remontaient beaucoup plus haut : depuis le VI^e siècle, les moines, chez les chrétiens d'Occident, exerçaient presque exclusivement la médecine, « comme une œuvre de piété et de charité, comme un devoir attaché à la profession religieuse (4) ». On peut en donner comme preuve irrécusable



un texte écrit vers 560, tiré du *Traité de l'institution divine*, de Cassiodore. Le célèbre abbé s'adressait, dans les termes suivants, à ses moines : « Je vous exhorte, mes frères, à rechercher avec soin tout ce qui peut être utile à la santé... Fidèles aux enseignements de notre art (c'est-à-dire de la médecine), mettez tout votre savoir au service des malades... Apprenez donc à distinguer chaque sorte de plantes et à mélanger avec soin les diverses espèces de drogues... Si la langue grecque ne vous est

pas familière, étudiez avant tout le livre où Dioscoride a si bien traité des plantes médicinales et où il les a décrites avec une si merveilleuse exactitude. Lisez ensuite les ouvrages d'Hippocrate et de Galien, qui ont été traduits en latin... Lisez ensuite bien d'autres ouvrages de médecine que, Dieu aidant, je vous laisse dans ma bibliothèque (5) ».

Il en ressort que, dès le VI^e siècle, et peut-être avant cette date⁽⁶⁾, la médecine était exercée par des ecclésiastiques, et par suite, que les médecins en portaient la robe ; en outre, dès cette même époque, la langue grecque cessant d'être répandue, il se fit, pour répondre aux besoins impérieux de la vie et de l'intelligence, une foule de traductions des auteurs didactiques. De plus, une *Somme médicale* paraît avoir joui d'une très grande vogue dès le début du Moyen Age⁽⁷⁾.

La médecine allait prendre une forme nouvelle par l'introduction de l'élément arabe. Constantin l'Africain, qui, après avoir visité l'Asie et l'Egypte, apporta en Italie les traductions et les livres de l'Orient, fit admettre, dans l'abbaye





du Mont-Cassin, où il se retira, l'enseignement de la médecine dans les cours du quadrivium de cette école (vers 1070) ; il fit lui-même des traductions latines des médecins arabes, que l'Occident ne tarda pas à préférer aux auteurs grecs et latins⁽⁸⁾.



Un pharmacien érudit a relevé, dans les vieilles chroniques, le nom d'un clerc, Radulphe, surnommé Malacorne, frère de Guillaume de Normandie. Radulphe, qui vivait dans les environs de 1050, était très versé dans la connaissance des médicaments et des *choses cachées*. Qu'entendait-on par ces mots ? S'agissait-il d'alchimie ou d'astrologie ? Car il ne saurait être encore question de chimie et d'astronomie ; nous en sommes réduits, sur ce point, à des conjectures.

C'est dans les grands monastères qu'il faut aller chercher, au XI^e siècle, les maîtres de la médecine. L'abbaye de Marmoutiers en Touraine fut, avant la fondation des Universités de Montpellier et de Paris, un grand centre d'enseignement médical. A cette époque, nous le répétons, les professions libérales étaient presque exclusivement exercées par des clercs. Les uns étaient de simples religieux, frères ou moines ; les autres parvenaient aux degrés les plus élevés de la hiérarchie ecclésiastique.

Le médecin de Guillaume le Conquérant était en même temps son chapelain ; il devint plus tard évêque de Lisieux, mais son élévation à l'épiscopat ne put jamais le décider à renoncer au soin des malades et à la préparation des médicaments.

(1) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Etude sur l'intérieur des abbayes cisterciennes*, in-8°, 1858, ch. XII, 224.

(2) LÉON LALLEMAND, *Hist. de la Charité*, t. III : le Moyen Age.

(3) MONTFALCON, *Hist. de Lyon*, 1847, 335.

(4) SPRENGEL, *Hist. de la Médecine*, t. II, 345.

(5) Magni Aurelii Cassiodori, *Opera omnia quae extant* (Genève, 1637) : *De institutione divinarum scripturarum liber*, cap. XXXI : *de Medicis*.

(6) TH. DE BORDEU, *Recherches sur l'hist. de la médecine*, 235.

(7) DAREMBERG, *La Médecine, histoire et doctrines*, 135.

(8) *Aperçu historique sur l'enseignement médical à Lyon, depuis la restauration des lettres par Charlemagne*, par J.-E. PÉTRÉQUIN (Paris et Lyon, 1864).



La Médecine et ses deux aides, la Pharmacie et la Chirurgie

V

DU DOUZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE

Une grande animation intellectuelle signale le XII^e siècle. Des étudiants affluent d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, du Danemark, pour suivre les leçons des maîtres ; la théologie, la médecine, le droit canon sont enseignés avec les sept arts libéraux qui comptaient à peu près seuls l'ancien programme des études. Un quartier spécial de Paris était affecté à ces immigrants. Au nombre des médecins illustres du XII^e siècle, on cite l'archidiacre de Louis le Gros, nommé Obizo ou Obizon. Obizon était chanoine, il attira une telle foule à ses leçons, que le roi se déclara le fondateur de la maison de Saint-Victor, où Obizon professait avec tant d'éclat, et il dota magnifiquement cette abbaye.

Gui ou Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste, était maître ès arts libéraux et probablement docteur en théologie ; on croit qu'il fut, aussi, chanoine de Notre-Dame. La médecine s'enseignait alors au parvis Notre-Dame, en une maison où il y avait eu des étuves, entre l'Hôtel-Dieu et la maison de l'Evêque⁽¹⁾.

Gilles de Corbeil a publié un poème de plus de six mille vers, « sur les vertus des médicaments composés » ; on lui doit un autre

poème « sur les jugements des urines », un traité du pouls, etc., qui jouirent d'une grande vogue durant tout le Moyen Age. Dans un passage du premier de ces poèmes, un malade pauvre reproche au médecin, comme s'il insultait à sa misère, l'anneau d'or et les gemmes qu'il porte aux doigts, ainsi que les fourrures dont il se couvre; ce luxe était de tradition et recommandé même par l'Ecole. Non seulement, dit un des biographes de Gilles de Corbeil⁽²⁾, l'Ecole avait minutieusement réglé la conduite que devait tenir le médecin près du malade, mais elle avait encore prévu, comme par une sorte de loi somptuaire, le costume qu'il devait porter et dont de nombreuses miniatures du temps nous donnent l'exacte figuration. Dans les miniatures qui accompagnent un manuscrit du XII^e siècle⁽³⁾, le médecin est le plus souvent représenté avec sa longue robe à capuchon, et tenant ses gants dans la main gauche: cette tenue, quasi rituelle, se retrouvera longtemps dans les peintures des gens de robe.

On exigeait alors que, tout en étant vêtu d'une manière décente, le médecin le fût avec une certaine recherche; il pouvait réclamer des honoraires d'autant plus fructueux, qu'il en imposait davantage par l'élégance de sa mise et les bijoux qui en rehaussaient le prix.

Mais à côté de ces praticiens, plus préoccupés de leurs intérêts particuliers que du patient confié à leurs soins, il y avait toute une catégorie de *mires* charitables, se prodiguant auprès des blessés au cours des expéditions lointaines, qui ont amené les chevaliers français jusque dans les pays orientaux. Les ambulances sont encore rudimentaires, mais on se sert déjà de certaines litières pour le transport des *navrés*; on utilise le pas tranquille des mulets, afin d'éviter les secousses douloureuses pour ces infortunés. Il y a, parmi ces *mires*, plusieurs moines; presque tous ont étudié à l'école de Salerne. Dès qu'on leur apporte un blessé, ils commencent à le désarmer doucement, « avec des mains de femmes », puis ils lavent ses plaies avec de l'eau et, quand cela est possible, avec du vin blanc; après quoi, il font les ligatures nécessaires et couvrent tous ces trous béants, toutes ces ouvertures sanglantes avec une bonne couche de l'onguent dont ils ont apporté une provision; des bandes



H. de Mondeville, chirurgien du XIV^e siècle

Consultation de Médecins au xv^e siècle

de toile, bien blanches et bien fraîches, assujettiront cet emplâtre qui, pendant les Croisades, a fait tant de fois merveille.

Lorsque Saint-Louis partit pour la Palestine, il emmena non seulement avec lui son archidiacre Dude (ou Dudon), chanoine de l'Eglise de Paris, à la fois clerc et physicien, mais une physicienne, maîtresse Hersend, une des premières femmes qui aient pratiqué notre art; elle ne fut pas, d'ailleurs, la seule qui, au XIII^e siècle, se mêla ouvertement de « médiciner » et fut inscrite, en cette qualité, sur les rôles des contributions : dans le tableau des tailles et impôts pour l'année 1290, on compte, parmi les 15.200 contribuables de la ville de Paris, outre 151 barbiers (hommes et femmes), 29 *mires* et 8 *miresses* ou médecins en jupons.

Maître Dude exerça ses fonctions auprès de Louis IX, jusqu'à la mort du saint roi. Philippe le Hardi et Philippe le

Bel, en reconnaissance des soins qu'il avait rendus à leur prédécesseur, l'attachèrent à leur personne. Ses appointements se montaient à 36 livres (612 francs environ de notre monnaie) par an ; lorsqu'il était en cour, il recevait une gratification de 10 deniers ou 15 sols par mois et 5 livres (85 fr.) pour son habillement. Nourri au palais, il avait deux valets de chambre à ses ordres et un cheval ; de plus, il était chauffé et éclairé.

Un document de 1301 nous apprend que Henri de Mondeville⁽⁴⁾ est, à cette date, chirurgien de Philippe le Bel ; il conserva cette charge jusqu'à la mort de ce roi ; il fut également chirurgien de son successeur, Louis le Hutin.

Lorsque, sur la recommandation, probablement, de Pitart, qui avait été son maître à Paris, Mondeville fut désigné pour être chirurgien du roi, il enseignait la médecine et la chirurgie à la Faculté de Montpellier ; il y professa aussi l'anatomie. Une miniature de l'époque le représente faisant son cours : le professeur est en chaire, avec une longue robe violette à capuchon, des bas rouges et une calotte noire. Mondeville a fait, pendant plusieurs années, un cours de chirurgie dans les écoles de Paris ; ses cours étaient suivis par les étudiants



Médecin urologue et Chirurgien du xv siècle



Saint Cosme

clercs, élèves de la Faculté sachant le latin, et par des apprentis chirurgiens, qui ne le connaissaient pas tous. Mondeville commentait son cours en français, quoiqu'ayant écrit son livre en latin, qui était la langue des ouvrages scientifiques.

La chirurgie était alors considérée comme un métier, et le fait de se livrer à un travail manuel constituait un acte avilissant. Une miniature du xv^e siècle figure, à leur place respective, le médecin, le chirurgien et l'apothicaire ; le médecin, en costume de docteur-régent, se tient debout entre les deux, tandis que le chirurgien affûte ses couteaux et que l'apothicaire pile ses drogues dans un mortier. On sent la distance qui sépare le premier, personnage de distinction, de ses deux servants, qui sont de vulgaires artisans.

Les chirurgiens étaient tout à fait indépendants de la Faculté de médecine, celle-ci n'intervenait ni dans leur enseignement, ni dans la collation des grades. Ils étaient réunis en une confrérie, placée sous le vocable des saints Côme et Damien.

A côté des chirurgiens, mais au-dessous d'eux, venaient les barbiers, auxquels on confiait la saignée, dont presque tout le monde usait. La pratique de la saignée était fréquente et générale au Moyen Age ; des arrêtés spéciaux en déterminaient les heures, les endroits où l'on devait jeter le sang, combien on pouvait le garder, toutes mesures prises dans l'intérêt de l'hygiène publique. Outre l'opération de la phlébotomie, les barbiers posaient les ventouses, arrachaient les dents, traitaient les entorses, pansaient les clous, bosses et plaies ouvertes. A la fin du xiv^e siècle, les chirurgiens de Saint-Côme, de même que les médecins, étaient devenus « gens de grant estat et de grant sallaire » qui refusaient tout concours manuel : la situation et l'importance des barbiers en grandirent d'autant.

Le titre de docteur en médecine n'était pas encore employé dans les Facultés ; à la Faculté de Paris, c'est en 1413, sous le décanat de Robert de Saint-Germain, que l'on trouve pour la première fois l'expression de *docteur*, au lieu de celle de *maître*.

Au nombre des moyens auxquels recourrait le médecin pour établir son diagnostic, figurait au premier rang l'examen des urines. Bien que ce moyen fût exploité par les charlatans, comme il n'a pas

cessé de l'être, les anciens avaient reconnu l'importance de ce qu'ils nommaient le « jugement des urines ». D'innombrables gravures montrent le médecin tenant à la hauteur de l'œil le bocal à travers lequel il lit la nature de la maladie, comme dans un miroir.

L'astrologie continuait à tenir une place importante en médecine; la Faculté de Montpellier l'enseignait et de grands médecins ou chirurgiens, tels que Bernard de Gordon et Guy de Chauliac, reconnaissaient, au moins dans une certaine mesure, l'influence des astres.

Guy de Chauliac n'était pas barbier, comme d'aucuns l'ont prétendu, pas plus qu'il n'était docteur en médecine : le titre, nous venons de le dire, n'existe pas encore ; il était clerc et maître en médecine, pratiquant la chirurgie⁽⁵⁾; ce qui ne l'a pas empêché d'être médecin de trois papes : Clément VI, Innocent VI et Urbain V.

Une miniature, placée en tête de la chirurgie de Guy de Chauliac, représente une salle de cours aux XIV^e et XV^e siècles ; une deuxième nous donne la reproduction très exacte d'un cours au XV^e siècle ; une troisième planche, une leçon d'anatomie au XIV^e siècle.

Deux autres miniatures nous donnent une idée de ce qu'était une consultation ; elles montrent le chirurgien et ses aides examinant des plaies ou réduisant des fractures. De pareils documents sont, est-il besoin de le dire, des plus précieux pour l'histoire du costume médical, d'autant plus précieux que leur rareté en double le prix.

Ce costume était d'une richesse particulière : c'était la chape ou robe de taffetas ou de damas rouge, avec capuchon doublé de bleu ; ceux qui avaient l'honneur d'être recteurs avaient droit à revêtir la chape de satin rouge cramoisi, avec le chaperon doublé de taffetas bleu.

On imagine le spectacle grandiose qu'offrait la Faculté de Paris, lorsqu'elle se réunissait pour une cérémonie solennelle ; on se représente cette centaine de docteurs, le bonnet carré sur la tête, avec la soutane de soie violette et la robe rouge fourrée d'hermine⁽⁶⁾; au-dessus d'eux, la foule des étudiants, revêtus de la robe noire des bacheliers ; et sur une chaire élevée, entouré de ses massiers, le doyen président



Saint Damien



Guy de Chauliac

l'assemblée et célébrant, 'dans une harangue cérémonieuse, les vieilles gloires de la Faculté⁽⁷⁾.

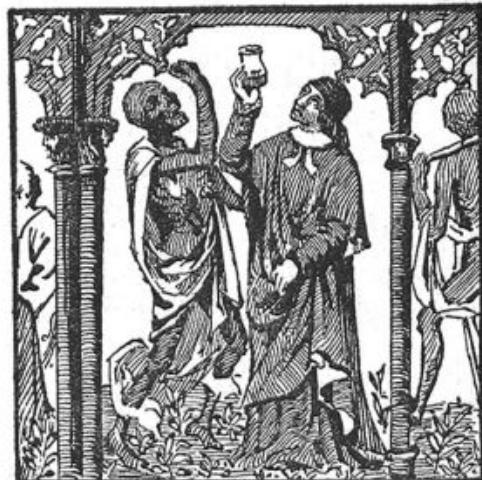
Cet apparat des grands jours, nos docteurs n'y renonçaient pas complètement dans la vie courante. A l'école, selon le serment qu'ils avaient prêté lors de leur nomination, ils étaient tenus de faire leurs leçons « en robe longue, à grandes manches, ayant le bonnet carré sur la tête et la chausse d'écarlate à l'épaule ». Dans leur cabinet, ce qu'on appelait leur « étude », ils conservaient la robe serrée à la taille et le grand collet d'hermine, avec le chaperon sur la tête⁽⁸⁾.

En ville, ils ne quittaient pas davantage le vêtement qui caractérisait leur profession. Une curieuse planche, empruntée à *la Mer des histoires*, ouvrage publié à la fin du xv^e siècle, représente un médecin en

consultation, tenant dans sa main un *orignal* (urinal)⁽⁹⁾, et s'apprêtant à dissenter sur son contenu, en présence d'un groupe d'élèves attentifs à ses doctes paroles.

Notre éminent confrère, le D^r Paul Richer⁽¹⁰⁾, nous a signalé un « bois » de la même époque (1493), figurant une scène médicale fort bien rendue : l'artiste s'est proposé de représenter la mort du bon roi Dagobert ; on voit, près du royal cœgrotant, couché tout nu dans son lit, un médecin en costume du xv^e siècle, lui tâtant le pouls de la main droite, tandis que de la gauche, il semble suivre, sur le visage du moribond, les traces de sa déchéance progressive ; autour du lit, se lamentent des personnages appartenant sans doute à la cour ou à la domesticité du palais ; et tout à l'arrière-plan, un « consultant » examine les urines de celui qui va trépasser.

Paul Richer indique une autre scène médicale, tirée d'un manuscrit latin de la même époque : le médecin vêtu d'une



longue robe et coiffé d'une calotte, s'approche d'une verrière, pour mieux examiner au jour le liquide que l'on devine ; tandis que le malade, qui fait assez piteuse mine, étendu dans sa couche, le corps entièrement nu, attend anxieusement son verdict.

A ce propos, il convient de détruire une légende, qui est assez généralement répandue : on croit communément que la chemise, ou tout autre vêtement

de linge qu'on porte sur la peau, était inconnue de nos pères, au temps où les vieilles estampes les représentent dans un état complet de nudité. La vérité est que, dès la première moitié du XIV^e siècle, la chemise ne fut pas réservée qu'aux personnes aisées ; elle devint alors d'un usage universel.

Non seulement, l'inventaire d'un valet de chambre, dressé en 1361, comprend jusqu'à treize chemises, mais encore des serviteurs de l'ordre le plus humble, des simples valets de ferme, ont une chemise à ôter quand ils se mettent au lit, et une chemise à mettre quand ils en sortent. Au fond des campagnes, on est déjà si riche en draps et en chemises, qu'on fait une lessive à part pour le linge⁽¹¹⁾. Nous avons mentionné une autre particularité, qui nous est confirmée par le même historien, c'est le luxe du vêtement à cette époque. Presque toutes les pièces de l'habillement sont garnies de fourrures.

La dépouille des animaux des régions glacées étant d'un prix trop élevé, le peuple se rabattait sur les peaux d'écureuil, de renard et de lapin ; mais les gens de robe — et les médecins étaient du nombre — auraient cru déchoir, s'ils n'avaient eu une robe d'hermine ou de menu-vair⁽¹²⁾. Plus tard, au dire de Montaigne⁽¹³⁾, « les soyes, (c'est-à-dire les vêtements de soie) estoient venues à telle vilité que si vous en voyiez quelques'uns



vestus (ainsi), vous en faisiez incontinent quelque homme de ville. *Elles estoient demeurées en partage aux médecins et aux chirurgiens.* » L'auteur des *Essais* marque là un trait de mœurs professionnelles, qu'avèrent maints documents contemporains.

- (1) RIOLAN, *Curieuses recherches sur les Ecoles en médecine de Paris et de Montpellier*, 1651.
- (2) C. VIEILLARD, *Gilles de Corbeil et son temps*, 207 et suiv.
- (3) *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne*, édité par L. LANDOUZY et R. PÉPIN, Introduction.
- (4) Sur Mondeville, voir l'important ouvrage de NICAISE, *la Chirurgie de maître Henri de Mondeville*. Paris, 1893.
- (5) *La grande Chirurgie de Guy de Chauliac*, composée en l'an 1363, revue et collationnée par E. NICAISE. Paris, 1890.
- (6) Un compte du 5 février 1401 atteste que l'argentier de Charles VI, étant à la foire de Compiègne, acquit, chez un marchand de pelletteries, 3.600 ventres de menu-vair, pour "fourrer" les robes que le roi avait données à ses deux archidiètresses.
- (7) *La profession médicale à diverses époques*, par le D^r RAINGEARD.
- (8) H. HAVARD *Dict. du mobilier*, t. II, 638.
- (9) Voir la gravure dans HAVARD, *op. cit.*, t. II, 1067.
- (10) *L'Art et la Médecine*, fig. 256.
- (11) *Bertrand Duguesclin et son époque : la jeunesse de Bertrand*, par SIMÉON LUCÉ. Paris, 1882.
- (12) Petit écureuil du Nord.
- (13) Cité par QUICHERAT, *Hist. du Costume en France*, 386.



Une dissection au XIV^e siècle



VI

SEIZIÈME SIÈCLE

Si nous consultons les mémoires du médecin bâlois Félix Platter, qui fit ses études à l'Université de Montpellier presque au temps de Rabelais, nous y relevons que « l'élève en médecine se pavane aux assemblées de danse, orné d'un vêtement fait en peaux teintes en vert, brodé de soie verte... ». Le jour de son mariage, après avoir passé la chemise, « ornée d'une collierette d'or et de nombreuses agrafes de même métal, ajustées à une courte chemisette », l'heureux époux de « la charmante Madeleine » met « un pourpoint de soie rouge, et des chausses couleur chair... ». Le docteur Oswaldus Berus, qui marche à ses côtés et lui sert probablement de témoin, « malgré son âge avancé, n'en est pas moins vêtu de rouge, avec un pourpoint de soie tailladé par le haut, et un habit de camelot... ⁽¹⁾ ».

Félix Platter avait reçu le bonnet doctoral à Bâle ; dans la circonstance, il s'était vêtu d'un habit de camelot noir, garni sur toutes les coutures d'une bande de velours, large d'une main ; chausses rouges ; pourpoint de la même couleur ; gilet de satin et culottes courtes.



Nicolas Jabol, 1^{er} médecin de Henri IV

Ceci nous amène à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les coutumes scolaires en usage au XVI^e siècle, ce qui nous permettra de décrire le costume que revêtaient non seulement les candidats au doctorat, mais les étudiants ou philiâtres; puis les bacheliers, les licenciés, enfin les docteurs.

Le jeune écolier qui se destinait à l'étude de la médecine devait savoir le grec, le latin, la rhétorique, avoir fait deux années de philosophie, pendant lesquelles il étudiait la logique, la physique, la métaphysique et commentait Aristote. Il se présentait aux examens pour obtenir le titre de maître-ès-arts, qui était quelque chose d'analogue à notre baccalauréat ès lettres⁽²⁾.

Ce titre donnait droit, dans les occasions solennelles, au port d'un costume consistant en une robe longue à grandes manches, la chausse ou épitoge et le bonnet carré.

Lorsque l'étudiant avait accompli le temps d'études réglementaire, c'est-à-dire quatre ans à l'Ecole de Paris, ou huit ans dans les autres Facultés, il avait à subir les épreuves du baccalauréat, qui consistaient en questions sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la botanique; en deux thèses, l'une sur la pathologie ou la physiologie, l'autre sur l'hygiène; enfin, en épreuves manuelles d'anatomie et de chirurgie.

A la mi-carême, c'est-à-dire «le samedi qui précédait le quatrième dimanche avant la Quadragésime», après la messe, les aspirants au baccalauréat, vêtus de la robe longue et coiffés du bonnet carré, se rendaient dans les salles où étaient réunis le doyen et les docteurs-régents; l'un des candidats prenait la parole, au nom de ses condisciples, et demandait qu'il leur fut accordé d'être admis à l'examen: c'était ce qu'on appelait la *supplique*. On leur indiquait un jour avant celui de l'examen pour produire leurs *lettres testimoniales*: extrait de baptême, certificat d'études, etc.

Le samedi suivant, on convoquait de nouveau les docteurs-régents (ou professeurs), pour entendre le rapport sur les *lettres testimoniales* et recueillir leur avis.

Les pièces étant en règle, la semaine suivante était toute



Un Cours à l'École de Médecine (commencement du XVI^e siècle).



Jean Fernel

entière employée aux examens. Les argumentations se faisaient en latin. Le jeudi était consacré au repos. Les épreuves terminées, on votait, au scrutin secret, sur l'admission ou le refus du candidat, par l'inscription, sur un carré de papier où était porté le nom de chaque candidat, suivant l'ordre alphabétique, des mots : *sufficiens* ou *incapax*. Seuls étaient admis les candidats ayant réuni les deux tiers des suffrages. Les nouveaux bacheliers devaient alors prononcer individuellement le serment; ils juraient, entre autres choses, « d'assister en robe à toutes les messes ordonnées par la Faculté... de soutenir trois fois une thèse quodlibétaire et une fois une thèse cardinale. »

La soutenance des thèses quodlibétaires, on appelait ainsi des thèses choisies sur un sujet quelconque (*quodlibet*),

de physiologie ou de pathologie, avait lieu à partir du premier jeudi après le 11 novembre, fête de Saint-Martin; le jeudi était le seul jour de la semaine réservé à cette épreuve, et un seul candidat passait chaque fois. Le président, vêtu de sa grande robe, devait assister à l'argumentation du commencement à la fin, *ab aurora ad meridiem*, c'est-à-dire depuis six heures du matin jusqu'à midi. Il était assisté de neuf docteurs-régents, qui argumentaient le candidat à tour de rôle, chacun pendant vingt minutes; puis c'était le tour des bacheliers, ensuite des plus jeunes docteurs, jusqu'à ce que la discussion devînt générale. Tous les docteurs présents étaient appelés nominativement par le bedeau, en commençant par le plus ancien, et posaient des questions prises soit dans la thèse, soit hors de la thèse, au malheureux « impétrant ».

Celui-ci était revêtu de la robe noire; ceux qui l'interrogeaient, nous allions écrire ses tortionnaires, étaient également en robe, avec la chausse d'écarlate sur l'épaule. Si le candidat était reçu, il avait conquis le droit de ceindre le front de la première baie de triples lauriers (*baccæ laureatus*) d'Apollon, dieu de la médecine; le chancelier lui annonçait son admission, par ces mots : « *Indue purpuram, conscende cathedram, et gratias agis quibus debes.* » Le bedeau lui passait alors la robe de drap rouge, qu'il avait le droit de porter désormais⁽³⁾.

A Montpellier, cette robe « souvent appelée *de Rabelais*, quoique indûment, pour rappeler un de ceux qui l'ont le plus illustré, » était « une ample tunique tombant jusqu'aux talons, à manches amples et à collet de même ». L'un des exemplaires nous apprend le professeur agrégé Paul Delmas, dont nous tenons les détails qui précèdent, est encore conservé dans une armoire de la salle des actes ; car la robe historique fut « souvent refaite, à cause de la manie qu'avaient les élèves d'en dérober chacun un morceau ».

Philiâtre pendant ses deux premières années d'études, bachelier émérite pendant les deux autres, l'étudiant qui aspirait à la licence accompagnait, durant un semestre, auprès de leurs malades, les docteurs de la ville, ou d'une localité distante de moins de douze lieues. Le stage médical auprès d'un praticien, qu'on a réclamé dans les récents Congrès, ne serait donc, si la réforme était acceptée, que du vieux-neuf. Entre temps, le candidat licencié était tenu de faire publiquement chaque mercredi, jour chômé par les professeurs, une série de leçons, qui constituaient son apprentissage du professorat. Ces leçons étaient le développement en chaire, par les bacheliers revêtus de la robe rouge et coiffés du bonnet carré, d'un texte d'Hippocrate ou de Galien, choisi par le doyen.

Restait la cérémonie qu'on appelait le *paranymphé*.

A la Faculté de médecine, l'acte du *paranymphé* était un symbole : le futur licencié allait s'unir à la Faculté, il allait l'épouser pour ainsi dire, et c'était le doyen qui remplissait les fonctions de garçon d'honneur. L'historiographe de l'ancienne Faculté de médecine de Paris⁽⁴⁾, nous décrit en ces termes la solennité : « Vêtu de sa longue robe surmontée d'hermine, le doyen occupe le côté droit de la chaire ; le candidat, vêtu de même, est à la gauche du doyen. Tous les bacheliers émérites portent la robe rouge sans hermine ; les nouveaux bacheliers ont leurs vêtements ordinaires... » On entendait ensuite plusieurs discours : un docteur-régent, un aspirant licencié, parfois même des personnages étrangers à la Faculté, tels que des



Robe dite de Rabelais



Rabelais

licenciés en théologie, des professeurs d'éloquence, des rhéteurs en renom, prenaient à tour de rôle la parole et faisaient l'éloge de la Faculté, de la médecine en général, et surtout de tel ou tel candidat, dans le langage le plus hyperbolique ; les *licenciandes* répondaient par un discours bien tourné et souvent assaisonné de sel gaulois ; cette liberté de propos, poussée à l'outrance, amena la suppression de ces allocutions, vers le milieu du XVIII^e siècle.

Lorsqu'on avait enfin désigné ceux qui étaient admis aux dernières épreuves, on les convoquait aux Ecoles de la rue de la Bûcherie ; de là, ils partaient processionnellement, vêtus de leurs robes, accompagnés des bacheliers et précédés des deux bedeaux, traversaient le pont au Double,

aujourd'hui pont de l'Hôtel-Dieu, pour se rendre à l'Archevêché, situé derrière Notre-Dame. Ils y retrouvaient le Doyen de la Faculté, les docteurs-régents, quelques notabilités convoquées pour la circonstance. On faisait l'appel des élus dans leur ordre de classement ; l'appel terminé, ils se mettaient à genoux, la tête nue, pour entendre le chancelier ou le vice-chancelier prononcer sacramentellement leur admission à la licence : « *Ego, cancellarius... do vobis licentiam legendi, interpretandi et faciendi medicinam hic et ubique terrarum...* » Puis toute l'assemblée retournait en procession aux Ecoles.

La formule de Montpellier ne différait pas sensiblement de celle de Paris ; cette formule, aux multiples gérondis en *di*, avec les *juro*, revenant comme une sorte de *leit-motiv*, a fourni à Molière l'intermède burlesque qui termine le *Malade Imaginaire*.

Le nouveau licencié était tenu d'offrir une collation à tous ceux qui lui avaient fait escorte, « sans préjudice des 20 sous tournois, qu'il doit à chaque docteur-régent... non plus que du massepain garni de confitures de choix ou de deux livres de dragées, avec un beau cierge qu'il leur envoie porter à domicile par le bedeau ». Ces coutumes duraient encore en 1640.

Avec la licence on pouvait exercer la médecine ; ceux qui ambitionnaient le titre de docteur étaient obligés de passer de nouveaux examens, qu'on appelait les *triduanes*, c'est-à-dire que, durant trois jours complets, deux heures le matin et deux heures le soir, le candidat

dissertait sur des questions et des problèmes de médecine pratique ou de théorie médicale. Chaque assistant, des docteurs-réguents aux simples étudiants, était autorisé à l'argumenter. S'il était admis, et pour cela les deux tiers des suffrages étaient nécessaires, on lui fixait le jour de la collation du grade suprême, le doctorat tant envié ! C'était ce qu'on appelait *l'actus triumphalis*, qui, à Montpellier notamment, avait un éclat tout particulier.

Dès les sept heures du matin, la Faculté en corps, les maîtres de l'École de droit, les dignitaires ecclésiastiques et royaux, l'intendant de la province, le gouverneur et les consuls, sans compter les particuliers de distinction et les compatriotes, tout ce cortège se rend processionnellement au domicile du nouveau docteur. Vêtu de la robe de soie rouge — il laisse désormais la laine aux grades mineurs — celui-ci clôt le brillant cortège, qui le conduit au son des trompettes et des violons, jusqu'au pied du grand autel de l'église Saint-Firmin. Tour à tour, il reçoit du président les insignes de son grade, et la remise de chacun comporte un discours approprié. Il coiffe, donc, le fameux bonnet doctoral, sorte de toque ou de bonnet rouge, sommé d'une houppette de soie cramoisie; sa main est ornée de l'anneau d'or; enfin, la taille prise dans une ceinture dorée, après la remise symbolique du livre d'Hippocrate, il s'assied dans la chaire aux côtés du président, non sans avoir reçu son baiser de paix et sa bénédiction paternelle. La cérémonie terminée, il circule, avec les insignes de sa dignité, au milieu des assistants, distribuant à chacun, selon l'usage, des gants, des dragées et des fruits confits. En musique et processionnellement, il est ainsi reconduit chez lui⁽⁵⁾.

A Paris, après que le récipiendaire avait prononcé le *juro* sacramentel, le président lui rappelait, dans un speech approprié à la circonstance, les devoirs qui lui incombaient; puis, saisissant le bonnet carré, avec lequel il faisait le signe de la croix, il plaçait cet insigne du doctorat sur la tête de son jeune confrère, il lui touchait ensuite légèrement la joue avec la paume de la main, en signe d'affranchissement, et lui donnait l'accordade.

Une touchante coutume s'est conservée dans le cérémonial



moderne de Montpellier : lorsqu'un professeur meurt dans l'exercice de ses fonctions, les étudiants prennent rang dans le cortège funèbre, précédés de leurs « conseillers » en robe et en bonnet. L'un d'entre eux, choisi parmi les bacheliers, et qui vient immédiatement après la famille, est également en robe et bonnet, « portant grand ouvert le livre d'Hippocrate, recouvert d'un crêpe noir tombant jusqu'à ses genoux ». En retour, la Faculté assiste en corps aux obsèques d'un étudiant, avec tout l'apparat qu'elle déploie dans ces circonstances.

Ainsi s'affirme la solidarité qui doit unir entre eux maîtres et élèves, comme des membres d'une même famille, la grande famille médicale.

Paris, le 2 Juillet 1921.

Docteur CABANES.

(1) *Mémoires de Félix Platter*, article du D^r CHEREAU, *Union médicale*, 3^e série, t. IV.

(2) *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, par le D^r A. CORLIEU, Paris, 1877.

(3) *La scolarité médicale de Montpellier au XVI^e siècle*, par le D^r P. DELMAS.

(4) D^r A. CORLIEU, *op. cit.*, 68.

(5) *La scolarité médicale de Montpellier au XVI^e siècle* (Communication faite à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, par le D^r P. DELMAS).





DEVAMBEZ. GR.

26755
26755
Conservé cette collection

2

LE COSTUME DU MÉDECIN EN FRANCE

DE MOLIÈRE A NOS JOURS



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINNE, 34
PARIS

26735



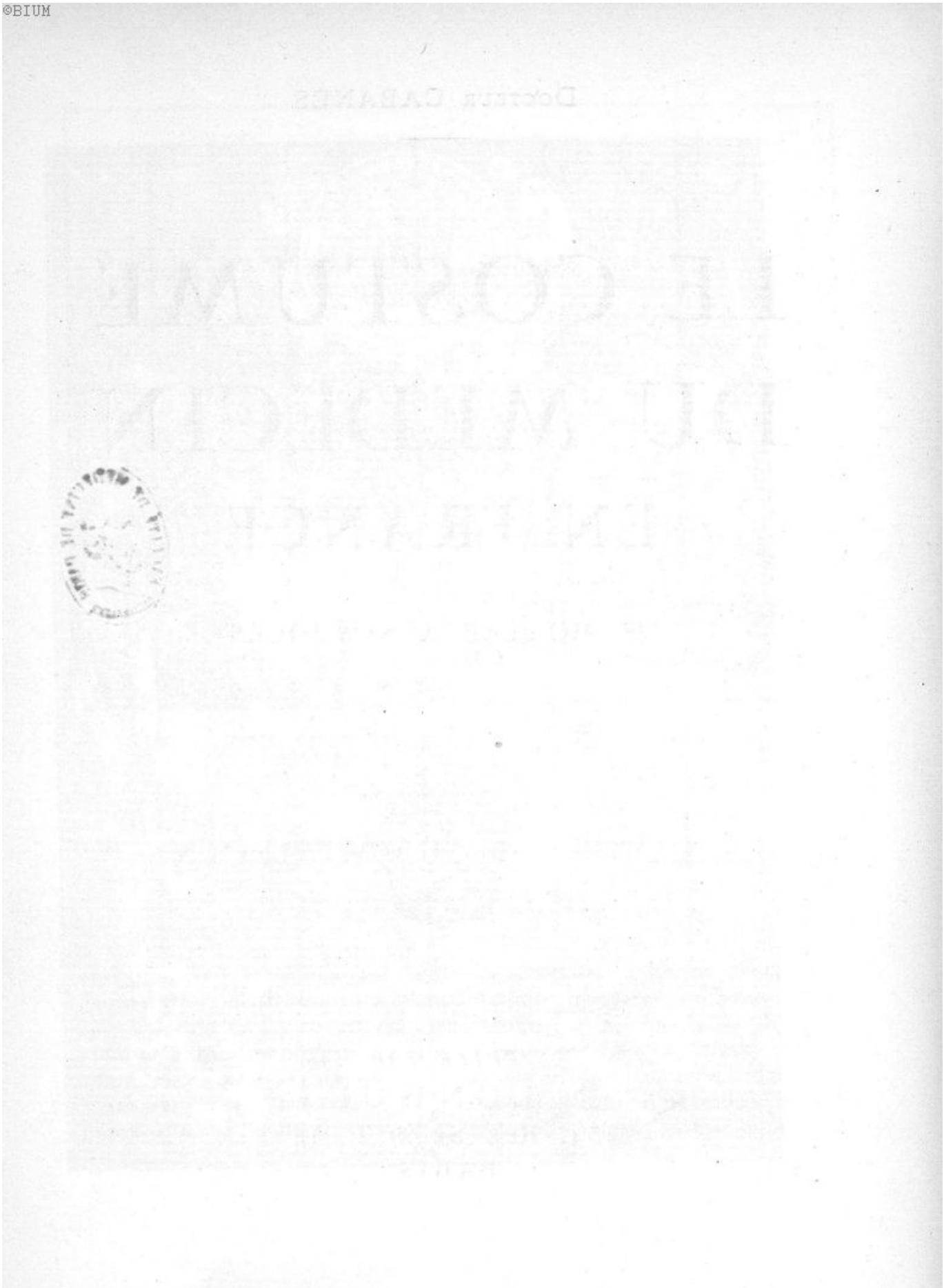
DOCTEUR CABANÈS

LE COSTUME
DU MÉDECIN
EN FRANCE

DE MOLIÈRE A NOS JOURS



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS





Henri IV, roi de France et de Navarre, touchant les écrouelles
(A gauche et au 1^{er} plan, l'archiâtre en robe d'apparat)

LE COSTUME DU MÉDECIN⁽¹⁾ DE MOLIÈRE A NOS JOURS

BALZAC, ce subtil analyste du cœur humain servi par un génie intuitif qui l'a rendu inimitable comme peintre de mœurs, n'a pas laissé de faire un rapprochement entre les trois espèces sociales qui, en notre temps, comme aux époques antérieures, gouvernent le monde : le prêtre, l'homme de loi, le médecin. « L'un panse les plaies de l'âme ; l'autre, celles de la bourse ; le dernier, celles du corps ; ils représentent la société dans ses trois principaux termes d'existence : la conscience,

(1) Ce fascicule fait suite à celui qui traite du « Costume du Médecin en France », des Origines au XVII^e siècle.



Un médecin sous Louis XIII
d'après Abraham Bosse

le domaine, la santé. » « Je crois, ajoute le perspicace observateur, que les progrès de la civilisation et le bien-être des masses dépendent de ces trois hommes ; ils sont trois pouvoirs, qui font immédiatement sentir au peuple l'action des faits, des intérêts et des principes ; les trois grands résultats, produits chez une nation, par les événements, par la propriété et par les idées... Ces trois professions touchant nécessairement à ces résultats humains, m'ont donc semblé être aujourd'hui les plus grands leviers de la civilisation. » Ce n'est pas sans raison que Balzac accouple les trois robes noires. « La robe est toujours terrible, écrit-il à un autre endroit ; il n'y a que les prêtres, les magistrats et les médecins pour haïr ainsi. » Il ne faudrait point connaître *l'invidia medicorum* pour ne pas lui donner raison, mais nous ne voulons retenir de la boutade balzaciennne, que l'importance qu'on attachait, naguère encore, à une marque extérieure qui s'est fondue dans l'uniformité ambiante, non peut-être sans dommage pour notre prestige et notre dignité.

Jadis, tout dans le médecin, la gravité de son maintien, son allure austère, sa robe noire, voire même sa monumentale perruque, annonçaient un labeur et des soucis constants. Le médecin était maigre, pâle comme le sont des hommes usés par l'étude ; on le redoutait et on le respectait. « Si, pour nous convaincre, pour nous inspirer la foi, pour porter le courage dans notre âme, il fallait s'envelopper de mystère, avoir un costume spécial correspondant à un brevet, formuler une ordonnance illisible ou vulgaire, habiller ses idées d'un langage peu transparent, pour quiconque n'aurait pas appris à balbutier ces mots sur les bancs d'une école, laisser percer dans toute sa personne quelque chose qui sente l'homme supérieur et confiant en lui-même, on peut se demander si le médecin aurait bien le droit de se refuser à ces exigences et de ne pas emprunter quelque chose à une mise en scène nécessaire.⁽¹⁾ » Il faut être d'humeur chagrine comme Pascal, pour railler cet apparat qui sentait trop à ses yeux son charlatan. « Si les médecins, gronde le censeur implacable, n'avaient de soutanes et de mules, ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre... Si les magistrats avaient la véritable justice, si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés : la majesté

(1) *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 28 septembre 1883 : Communication de M. A. GERMAIN.

de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même. Mais n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire ; et par là, en effet, ils s'attirent le respect. »

Nous en sommes restés aux plaisanteries de Molière, et nous nous représentons généralement les médecins, contemporains de l'illustre Comique, comme des personnages affublés d'un accoutrement grotesque, qui les désignait aux brocards et les vouait au ridicule. Que de fois a-t-on cité ce sixain resté célèbre :

*Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.*

C'est de l'esprit français, et non du meilleur. Tous ces docteurs qu'on a si fort malmenés, nous sommes trop enclins à les juger avec notre mentalité, sans les replacer dans leur cadre, dans leur milieu.

Le ridicule, a-t-on fait justement observer, n'est pas quelque chose d'absolu ; ce qui prêtera toujours à rire, « ce sont des pratiques démenties par les opinions et par les mœurs ; mais il faut être bien sûr de soi pour railler, de propos délibéré, une classe d'hommes qui fait sérieusement une chose qu'elle estime sérieuse. » Et celui qui émet ces réflexions judicieuses⁽¹⁾ ajoute, avec non moins de sens : « Hélas ! que dira-t-on de nous dans deux cents ans ? Quoi qu'il en soit, des choses les plus graves aux plus grotesques, il n'y a bien souvent qu'un intervalle fort mince, où se place pour les juger l'observateur de la nature humaine, et d'où l'écrivain prend des types qu'il empreint de son génie, et qui forceront un jour la postérité à être de son avis. »

Est-ce à dire que Molière ait poussé à la charge, et que ses peintures soient des caricatures ? On n'ignore plus qu'il puisait ses informations à bonne source et que certains membres de la Faculté, de



Un médecin de campagne au XVII^e siècle :
Jean Hamon

(1) MAURICE RAYNAUD, *Les Médecins au temps de Molière*. Paris, 1863.

sa société habituelle, ne se sont pas fait scrupule de le « documenter » : entre autres, son médecin Mauvillain, et ses amis Bernier et Liénard. « Certaines expressions techniques, certains détails intimes, qui prouvent une connaissance parfaite de l'intérieur de la Faculté, trahissent, à n'en pas douter, l'active collaboration de quelque main experte... En apportant leur contingent de plaisanteries à la satire commune, ils crurent agir en hommes d'esprit qui savent au besoin hurler avec les loups, loin de se douter qu'ils portaient à une institution qu'ils chérissaient au fond un coup dont elle ne devait pas se relever. ⁽¹⁾ »

L'impitoyable railleur n'avait eu qu'à regarder autour de lui, pour peindre d'après nature. Sa description n'est que la reproduction fidèle de ce dont il avait pu être témoin, soit à Paris, soit à Montpellier. De ces solennités scolastiques auxquelles il lui avait été donné d'assister, aucun détail pittoresque ne lui avait échappé. On a là, écrit Maurice Raynaud, « comme un abrégé, non seulement des cérémonies du doctorat, mais de toutes celles par où devait passer un candidat, depuis le commencement de ses études, jusqu'au jour où il recevait le bonnet. »

Rappelons, en quelques lignes, ces phases successives de la vie scolaire d'autan.

Le premier diplôme à conquérir, avant d'obtenir le droit d'être inscrit sur les registres de la Faculté, était celui de *maître-ès-arts*, correspondant à notre baccalauréat de l'enseignement classique, et qui nécessitait deux années d'études à la Faculté des Arts. Une fois pourvu de ce grade, on pouvait revêtir, dans les solennités officielles, la longue robe à grandes manches des étudiants ou philiâtres. Ainsi, à la messe solennelle célébrée, à neuf heures du matin, par le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, le 18 octobre, jour de la saint-Luc, patron des médecins, on pouvait voir se dérouler, selon l'ordre de préséance et aussitôt après les bedaux, qui ouvriraient la marche avec leurs masses d'argent, le Doyen, en grand costume, avec la soutane violette, la robe rouge fourrée d'hermine et le bonnet carré ; à ses côtés, les Docteurs-régents (c'est-à-dire les professeurs) : les Anciens d'abord, les nouveaux à leur suite ; et, en queue du cortège, les licentiandes, les bacheliers et les philiâtres, tous en robe.

Quand le philiâtre avait ses douze inscriptions, il était admis à subir l'examen du baccalauréat en médecine ; il fallait justifier d'au moins quatre années d'études, avant d'obtenir la faveur de se présenter ; le délai était réduit à vingt-huit mois pour les fils des Docteurs de la Faculté et quelques privilégiés. Si le candidat au baccalauréat venait d'une Faculté étrangère, il lui fallait prouver qu'il

(1) *Op. cit.*, 57.

y avait étudié huit années de suite, pour obtenir son admission à l'examen ; celui-ci avait lieu tous les deux ans, le troisième samedi de janvier.

Les aspirants-bacheliers devaient avoir 25 ans révolus, présenter leur titre de maître-ès-arts et leur certificat de philosophie, en même temps qu'un second certificat, visé par les professeurs de la Faculté,

attestant qu'ils avaient suivi avec assiduité les cours et les leçons pendant quatre ans. Nous passons sur la série des épreuves que les candidats avaient à subir, nous rappellerons seulement que celles-ci se terminaient par la soutenance de thèses, les unes, sur un sujet au choix de l'impétrant : c'étaient les thèses quodlibétaires (*quod libet*) ; l'autre, la thèse cardinale (en souvenir du cardinal d'Estouteville, réformateur de la Faculté), roulait d'ordinaire sur l'hygiène, jusques et y compris l'hygiène génitale : *An Venus sit salubris? An formosæ fecondiores? An ex salacitate calvities? Estne femina viro salacior?* Ces quelques titres, pris entre beaucoup d'autres, donneront une idée des sujets communément traités.

Lorsque la thèse portait sur une matière qui prêtait aux controverses, on assistait à un spectacle dont un de nos confrères⁽¹⁾ a tracé un tableau qui souffrirait de subir la moindre retouche.

C'était pendant que l'on soutenait ces thèses que l'Ecole était curieuse à voir, surtout lorsque la thèse soutenue traitait d'une question qui divisait les esprits. Les présidents de thèses profitaient souvent de l'occasion, soit pour faire émettre une de leurs idées favorites, soit pour faire discuter ou traiter une théorie en vogue. On peut s'imaginer le vacarme qui régnait alors dans la salle des thèses : les Docteurs s'agitaient et gesticulaient dans leurs robes noires, sur lesquelles l'épitoge jetait une tache rouge ; ce n'étaient que phrases latines criées à tue-tête et qui, souvent, dans l'emportement de la discussion, maltraitaient étrangement la grammaire... Au milieu de tout ce tapage,

(1) RENÉ FAUVELLE, *Les Étudiants en médecine sous le Grand Roi*. Thèse de 1899.



l'infortuné candidat, suant dans sa robe noire de bachelier, tenait bon, encouragé par son président, envoyant à son adversaire toutes les citations d'Hippocrate, de Galien, de Celse et de Fernel qui lui passaient par la tête. Le Doyen, de la chaire qui lui était réservée, cherchait à dominer la discussion, à calmer les esprits, à moins qu'enflammé par la lutte, il ne criât plus fort que les autres. Sortait-on de la salle pour aller dans le vestibule voisin, le tapage n'était pas moindre. Autour d'un buffet approvisionné aux frais du candidat, l'on servait de la bière, du vin et des pâtisseries ; les Docteurs, sortis pour reprendre des forces, s'animaient et discutaient entre eux la question brûlante.

Dans la cour, c'était bien autre chose. Des Docteurs, arrivant, descendaient de mule ou de cheval, remettaient les rênes aux mains de leurs valets qui, s'appelant les uns les autres, se rendaient chez le cabaretier voisin, pour y attendre la fin des débats. Les camarades du candidat, les philiâtres qui suivaient ses leçons, ses amis venant des Facultés voisines, du Droit, de la Théologie, ou de la Faculté des Arts, ou bien d'autres n'appartenant pas à l'Université, formaient des groupes animés, où l'on discutait de toutes choses et particulièrement des chances de l'ami qui subissait l'épreuve. Au milieu de tout ce tapage, le second bedeau circulait partout, recevant les Docteurs qui arrivaient, les aidant à revêtir leurs robes, courant au buffet pour voir si tout s'y passait en bon ordre, donnant des renseignements aux uns et empêchant les étrangers de pénétrer dans les salles. En entendant tout ce tumulte, les bonnes gens du quartier savaient ce que c'était, ils se disaient : « Ce n'est rien, ce sont nos docteurs qui se disputent. »



Le véritable costume du médecin au temps de Molière.
D'après une édition du *Malade Imaginaire* (1687)

Après deux ans d'exercice, les bacheliers pouvaient demander à subir l'examen de pratique (*de Praxi*), qui les acheminait à la Licence. Cet examen avait lieu toutes les années paires. Après avoir satisfait à cette épreuve, les *licentiandes*, précédés du Doyen et des Docteurs-régents, en grand costume, se rendaient processionnellement à l'Archevêché, où le Chancelier de Notre-Dame, entouré des chanoines et de différents ecclésiastiques, les attendait. Après échange de congratulations entre le Doyen et le Chancelier, celui-ci représentant le Pape, chef suprême de l'enseignement dans tout l'Univers, les Licentiandes offraient aux assistants des dragées et des pastilles, sur lesquelles était quelquefois moulé le portrait du Doyen ; en 1643, cet usage fut modifié et les sucreries remplacées par des jetons d'argent, offerts aux Docteurs.

Nous avons dit⁽¹⁾ ce qu'étais la cérémonie du *paranymphé*, où le Doyen tenait le rôle du παρανυμφος, qui conduisait l'épouse — c'est-à-dire le futur licencié — lequel allait « contracter une union intime et éternelle avec la Faculté, et que le *paranymphé* était chargé d'introduire dans la grande famille médicale. »

Celui-ci, revêtu de sa robe, relevée d'un chaperon d'hermine, se tenait à droite de la grande chaire occupée par le Chancelier; les candidats se tenaient à sa gauche. Pour cette solennité, les bacheliers vétérans revêtaient la robe rouge; ceux qui venaient d'être nommés n'avaient droit à porter que la robe noire.

Six semaines s'écoulaient avant que le licencié fut admis à l'acte *Vespérie*, ainsi nommé parce qu'il avait lieu primitivement l'après-midi; on le célébra plus tard, à onze heures du matin.

La *Vespérie* consistait en une argumentation sur un sujet quelconque, dont il fallait soutenir le pour et le contre, en présence de l'assemblée des Docteurs, réunis sous la présidence du Doyen, qui ouvrait la séance par un discours où il faisait l'éloge de la Compagnie, de la profession médicale et du candidat. On n'a pas manqué de souligner, dans la cérémonie du *Malade*, l'analogie qui existe entre le pompeux panégyrique par le *Præses* et un discours de Vespérie. Le ton en est absolument le même, le discours comique ne diffère des discours réels que par cette simple nuance : un Président de Vespérie louait d'ordinaire la Faculté de sa science, de sa vertu, de son désintéressement; le *Præses* de Molière ne peut assez s'extasier sur les bénéfices de la profession :

*Non possum, docti confreri,
En moi satis admirari,
Qualis bona inventio
Est medici professio;
Quam bella cosa est et bene trovala,*

(1) *Le Costume du Médecin : des origines au dix-septième siècle.*



Une saignée, pratiquée par un chirurgien, à l'époque de Louis XIV



Cureau de la Chambre, 1^{er} médecin de Louis XIV

*Medicina illa benedicta,
Quæ, suo nomine solo,
Surprenanti miraculo,
Depuis si longo tempore,
Facit a gogo vivere
Tant de gens omni genere.*

Les jours qui suivaient la *Vespérie*, l'aspirant au doctorat, en robe, avec le chaperon fourré, précédé des deux bedeaux, escorté de deux bacheliers, allait rendre visite aux examinateurs désignés pour l'acte du doctorat et les invitait à assister à cette solennité; les bedeaux portaient au domicile des autres Docteurs les lettres d'invitation qui leur étaient destinées.

Quelques jours après, avait lieu la cérémonie dans la grande salle du rez-de-chaussée des Ecoles de médecine, magnifiquement décorée et ornée de riches tapisseries; le futur Docteur, ayant à sa droite le Président de l'acte, et précédé des deux massiers, pénétrait dans l'amphithéâtre, suivi de ceux qui allaient l'argumenter, des bacheliers et des élèves, et il prenait place dans la cathèdre. Alors s'approchait de lui le premier bedeau qui, s'inclinant avec une profonde révérence, prononçait la formule sacramentelle :

Domine doctorande, antequam incipias, babes tria juramenta : 1^o Quod observabis jura, statutes, leges et laudabiles consuetudines bujus ordinis ; 2^o Quod comparebis, in crastinum D. Lucæ, in missa pro defunctis doctoribus ; 3^o Quod totis viribus contendes adversus medicos illicite practicantes, nulli parcendo, cujuscumque ordinis aut conditionis fuerit.

Vis ista jurare ? ⁽¹⁾ Et le récipiendaire répondait à cette injonction : *Juro !*

Toujours en latin, le président adressait une allocution au récipiendaire, où étaient rappelés les priviléges et surtout les devoirs de la profession; puis, saisissant le *birettum* ou bonnet carré, avec lequel il faisait en l'air le signe de la croix, il le plaçait, de deux doigts de la main droite, sur la tête du candidat, et l'enfonçait par un léger coup de la paume de la main, en disant: *In nomine Patris et Filii et Spiritui*

(1) « Maître aspirant-docteur, avant toute chose, tu dois prêter ces trois serments : 1^o d'observer les droits, statuts, lois et coutumes louables de cet ordre (c'est-à-dire de la Faculté); 2^o d'assister, au lendemain de la Saint-Luc, à la messe dite pour les docteurs défunt; 3^o de lutter, de toutes tes forces, contre les médecins pratiquant illicitemen, sans faire grâce à quiconque, à quelque rang qu'il appartienne et de quelque condition qu'il soit. »

Sancti, Amen. Il lui touchait ensuite la joue, en signe d'affranchissement; après quoi, il lui passait un anneau d'or au doigt et lui donnait l'accolade : le licencié était désormais docteur. Après avoir remercié tous les assistants dans le langage le plus fleuri, le nouveau docteur pouvait faire, dès ce moment, acte de régence, par exemple en présidant une thèse quodlibétaire à la Saint-Martin suivante; sa première présidence constituait l'*acte pastillaire*, qui tenait son nom de l'usage de distribuer, ce jour-là, aux assistants, des pastilles en sucre, ou des petits gâteaux, où était gravée l'image soit d'Hippocrate, soit du Doyen en exercice.

Dans la comédie molièresque, nous retrouvons la plupart des épreuves que nous venons de faire connaître. Et d'abord, le serment, dont le premier article est copié presque textuellement sur l'original :

*Juras gardare statuta
Per Facultalem præscripta,
Cum sensu et jugeamento?*

Au second article, qui ne pouvait être transporté à la scène, au risque de soulever des protestations, Molière a eu le bon sens de substituer celui-ci, qui s'accordait, d'ailleurs, parfaitement avec les coutumes existantes : l'impétrant s'engageait à être toujours de l'avis de l'*ancien*, le plus anciennement reçu, qui jouait auprès du doyen le rôle actuel de l'assesseur, et dont la science et l'expérience ne pouvaient être, sans irrévérence, mises en doute :

*Essere, in omnibus
Consultationibus,
Ancieni aviso,
Aut bono,
Aut mauvaise?*

Quant au troisième article, il dit, aux termes près, ce qu'exprime celui qui lui a servi de modèle ; le futur docteur promet :



Guy Patin, en tenue de Docteur Régent,
dans son cabinet de travail

*De non jamais se servire
De remediis aucunis,
Quam de ceux seulement doctœ Facultatis,
Maladus dut-il crevare
Et mori de suo malo ?*

Et chaque formule est approuvée par le *Juro* solennel ; et la cérémonie se termine, comme dans la réalité, par la remise du bonnet, qui consacre l'investiture :

*Ego, cum isto boneto,
Venerabili et docto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissanciam
Medicandi,
Purgandi,
Saignandi,
Perçandi,
Taillandi,
Coupandi
Et occidendi.
Impune per totam terram.* ⁽¹⁾

Remarquons en passant, sauf à y revenir en son temps, que Molière a commis un anachronisme, en reconnaissant aux docteurs le droit de « couper et tailler » ; ce droit appartenait aux chirurgiens et non aux médecins, et nous dirons quelle barrière infranchissable séparait les deux corps longtemps rivaux ; mais le dramaturge a vu un effet de scène infaillible, il n'a eu garde de le négliger.

Dans le même dessein, il a été chercher certaines de ses inspirations, pour corser le côté burlesque de sa pièce, dans les coutumes de l'antique Faculté de Montpellier, gardienne des traditions, plus que celle de Paris. On présume que c'est durant son séjour à Pézenas, auprès du prince de Conti, que Molière a pris les informations qu'il devait utiliser plus tard. Ainsi, pour ne citer qu'un détail scénique, les violons qui ouvrent la marche du cortège, c'est dans la vieille cité universitaire et non dans la capitale qu'ils faisaient partie du cérémonial. Locke, le philosophe anglais qui avait débuté par la

(1) Le texte réel est le suivant :

*Auctoritate sedis apostolicae,
Qua jungor in bac parte,
Do tibi Licentiam
Legendi,
Interpretandi,
Et faciendi medicinam,
Hic et ubique terrarum.*



La déclaration de grossesse (Moreau-le-Jeune)
Costume du médecin au XVIII^e siècle

médecine, visitant Montpellier un an après la mort de Molière, a décrit la solennité dont il avait été le témoin⁽¹⁾.

Locke s'était rendu à Montpellier sur les conseils de Sydenham. Cette ville était alors réputée pour la douceur de son climat, qui convenait parfaitement au tempérament délicat de son hôte illustre ; celui-ci était également assuré d'y trouver matière à observations de voyages. C'est dans son journal que nous avons relevé ce plaisant croquis d'une réception au doctorat, telle qu'elle s'était déroulée sous ses yeux.

3 Mars 1676. — Entendu à l'École de Médecine un jeune docteur soutenant sa thèse, six professeurs lui opposent leurs arguments, un professeur modérateur et arbitre, violence étonnante de phrases latines, de gestes, de grimaces, de rhétorique et de non sens...

18 Mars. — Recette pour faire un docteur en médecine : grande procession de docteurs habillés de rouge, avec des toques noires ; dix violons jouant des airs de Lulli. Le professeur s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire ; se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente le chancelier, complimente les professeurs, complimente l'Académie. Encore des violons. Le Président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or, et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela m'a fort peu édifié.⁽²⁾

Le philosophe anglais n'a nullement exagéré, et pour vous en convaincre, nous recourrons au récit qu'a donné, d'une de ces solennités scolaires, une gazette de l'époque⁽³⁾, qui a relaté, dans ses moindres particularités, la fête qui eut lieu à l'occasion de la réception au doctorat du jeune Barbeyrac, fils d'un des plus riches professeurs de la Faculté de Montpellier.

La veille, le père s'était rendu, accompagné de son fils, chez toutes les personnes de qualité de la ville, pour les prier de se trouver le lendemain, selon la coutume, à la Faculté, où l'on devait conférer le doctorat au jeune homme. Les dames ne manquèrent pas de se rendre à l'invitation ; quant aux hommes, pour faire plus d'honneur au futur docteur et à son père, ils se rendirent au domicile de ce dernier.

Pour la circonstance, la grande salle de la Faculté avait été « tapissée de haute lisse » ; tous les bancs, aussi bien que la chaire du docteur, étaient garnis d'un drap bleu, avec des chiffres de soie et d'or

(1) Cf. *The life of John Locke*; London, 1830 ; t. I, 118.

(2) *Revue de Paris*, 1^{re} série (t. XIV), 13-14.

(3) *Le Mercure galant*, oct. 1680.



Fagon, archiatre du Grand Roi
(Collect. de M. le P^r Tuffier)

marche. Chacun était en toilette de fête. Le chemin que devait suivre le cortège était tapissé d'herbes et de fleurs, comme à la Faculté. On avait, en outre, dressé un arc de triomphe devant la maison, à l'aide de branches de laurier et de nombreux bouquets de fleurs. De loin en loin, les chiffres entrelacés des deux jeunes gens qui devaient bientôt s'unir.

Quand tout le monde eût pénétré dans la maison, pour congratuler le nouveau docteur, les compliments faits, on pria la compagnie de passer dans une vaste pièce, « tapissée d'un brocart couleur d'or, avec de l'argent mêlé. » C'était la salle de bal, éclairée par douze grands lustres. Le jeune docteur, cette fois en habit de cavalier, parut donnant le bras à la fille d'un des gentilshommes de l'endroit, Mlle de Bompard, et ouvrit le bal avec elle. Le bal dura jusqu'à huit heures; on se dispersa ensuite dans quatre chambres, préparées pour le souper, et dans chacune desquelles se trouvait une table mise de 25 couverts. La musique ne cessa de jouer pendant le repas. Après le dîner, on alla à la comédie, dans la maison même.

Le spectacle terminé, on revint danser et, après les danses, douze valets, « habillés fort proprement », apportèrent des corbeilles

en plusieurs endroits. Ces chiffres étaient les deux premières lettres du nom du candidat et de sa fiancée.

Après l'acte, on ramena le docteur chez lui dans l'ordre qui suit :

Quatorze violons marchent les premiers, avec six hautbois et quatre trompettes. Ils précèdent le nouveau docteur, vêtu d'une robe noire, ayant un bonnet carré, couvert de soie rouge, une chaîne d'or qui lui servait de ceinture, et un diamant au doigt d'un prix considérable. On le voyait au milieu des professeurs de la Faculté, qui portaient leur grande robe de brocart rouge, avec des bonnets couverts de soie de même couleur. Ils étaient suivis de plus de deux cents docteurs, chacun en robe noire et en bonnet, marchant deux à deux et ayant à leur tête leurs quatre bedaux, en robe et en bonnet ainsi qu'eux; ces bedaux portaient chacun une longue masse d'argent. Les parents et les amis fermaient cette

pleines de boîtes de confitures, garnies de rubans de différentes couleurs. La nuit étant avancée, les dames se retirèrent et, en sortant, trouvèrent la rue aussi éclairée que l'était la maison. Vingt carrosses et une centaine de laquais attendaient les invités, pour les ramener chez eux. La fête dura trois jours, et tous les soirs, la musique, composée en grande partie de violons, ne manqua point d'aller donner la sérénade à la « belle Mlle de Bompard. »

Sans avoir assisté à la cérémonie, ou à toute autre de même espèce, Molière pouvait avoir été mis au fait des coutumes de Montpellier lors de son passage dans cette ville, et s'il a supprimé, pour la représentation, des détails qui lui ont paru d'un caractère trop banal, il en a retenu un certain nombre : ainsi lui aura-t-il semblé superflu de reproduire sur la scène telle coutume, comme le port de l'épée et des éperons, insignes caractérisques de la noblesse, dont les professeurs de Montpellier avaient le droit de se prévaloir, et qu'on avait soin de déposer sur la bière après leur mort.

Il est à remarquer⁽¹⁾ que, dans les cérémonies du doctorat, au XVII^e siècle, mais la tradition en remontait beaucoup plus haut, on retrouve presque tous les rites usités lorsqu'on armait un chevalier : « un parrain, pour conduire le récipiendaire à l'église, l'intervention d'un prêtre ou d'un évêque, l'exhortation, l'accordade, la bénédiction, l'anneau, la ceinture dorée; et, pour terminer, le soufflet qui, pour les chevaliers, était quelque fois remplacé par un coup de plat d'épée sur l'épaule... Ce geste signifiait qu'à partir de ce moment, il devenait un nouvel homme et que c'était là la dernière insulte qu'il eut à supporter. A Montpellier, grâce à l'humeur joviale des habitants du Midi, le soufflet avait dégénéré en coup de poing, mais le sens en était le même ; ce sont deux espèces d'un même genre ».

Nous avons vu que, dans les solennités publiques comme pour faire leur cours, les docteurs étaient tenus de revêtir la robe rouge, avec le bonnet carré, l'épitoge et le rabat; les bacheliers n'avaient droit qu'au port de la robe noire. A la ville, le costume était différent; il nous faut nous reporter aux estampes de l'époque, pour en faire une description exacte.

Jusqu'ici, nous n'avons décrit que les pompes scolaires; nous allons surprendre nos docteurs dans l'exercice de leur art.

Dès l'abord, détruisons une légende, celle du chapeau pointu, en forme d'éteignoir, que Molière a imaginé, pour ajouter au ridicule des personnages qu'il a mis à la scène. On ne retrouve cette coiffure de

(1) La remarque est de Maurice Raynaud, dont l'ouvrage se laisse lire avec autant d'agrément que de profit.

fantaisie que dans une gravure d'almanach⁽¹⁾, et qui n'est elle-même qu'une caricature, sous le titre : « Les Docteurs à Long-Champs (*sic*) ».
L'artiste a figuré

*Six opérateurs à cheval,
Chacun sonnant de la trompette
Sous un habit de carnaval.....
Enfin, tout récemment frotté,
Un vieux carrosse de remise,
Où, sur un siège épousseté,
On voit la médecine assise
Au milieu de quatre docteurs;
Après viendront les fossoyeurs.*

L'intention satirique est évidente.

Dans la réalité, le médecin qui a porté le chapeau de forme haute au temps de Henri IV, lui a substitué, sous le règne de son successeur, le chapeau à larges bords, « un feutre aux bords étendus et mollement infléchis⁽²⁾ », tel qu'il est figuré dans les *Proverbes de Lagnier*, tableau fidèle des mœurs de l'époque.

La longue robe noire ne comptera plus que quelques adeptes sous le grand Roi, et sera remplacée par le justaucorps et la culotte courte, qui était, au demeurant, le costume ordinaire des bourgeois. Mais avant d'arriver là,

(1) *Les Étrennes des Enfants d'Esculape* (1788) : cf. *Cron. méd.*, 1^{er} janvier 1906.

(2) *Médecine et Médecins*, mai 1912 (article de Noé LEGRAND).



Le médecin et les deux exécutants de ses prescriptions, le chirurgien et l'apothicaire. (D'après Oudry)



Le Docteur Chirac, archiâtre de Louis XV,
en tenue de professeur

que d'étapes parcourues, que de variations la mode a subies !

« Au milieu du siècle, les hauts de chausse eurent tendance à se rétrécir, puis au contraire à s'élargir, et l'on arriva aux chausses à tuyaux d'orgues, puis aux rhingraves, qui prenaient l'aspect de véritables jupons. Il fallait, pour être élégant, que les chausses fussent richement ornées de rubans, et terminées par des canons de dentelles retombant sur les bas; à partir de 1680, les chausses se rétrécirent et tendirent à laisser la place à la culotte, qui les remplaça définitivement. Les canons disparurent, car le bas recouvrit l'extrémité de la culotte, sur lequel on

ne vit plus que la jarretière comme ornement. »

Au pourpoint soigneusement fermé, on en substitua un « largement ouvert en bas et permettant à la chemise de bouffer au-dessus de la ceinture... garni de rubans souvent très nombreux, car l'élégance du pourpoint se mesure à la richesse et à l'abondance de la petite oye, comme on dit, c'est-à-dire de ses ornements ». Ce n'est que plus tard qu'on en vint à adopter le justaucorps, « sorte de tunique ajustée, descendant jusqu'aux genoux, sans ceinture; il était de drap, ses manches assez larges étaient munies de parements, on l'enrichissait de galons de soie et d'or, et sur l'épaule droite, il fut quelque temps à la mode de placer un nœud de rubans qu'on appelait l'épaulette. Vers la fin du siècle, le justaucorps, « ajusté à la taille, tombait jusqu'au genou en une ample jupe... c'est là l'origine de la redingote. La veste se portait sous le justaucorps et était aussi longue que lui, elle faisait en quelque sorte l'office du gilet ». Les bas devaient être assortis à la couleur du costume; dans les grandes circonstances, on mettait « des bas de soie, puis des souliers à hauts talons, ornés de grands nœuds de rubans, de boucles et de rosettes de toutes les couleurs⁽¹⁾ ».

Depuis la mort du bon roi Henry, la barbe ne se portait plus; seuls, quelques docteurs arriérés, quelques magistrats attachés aux anciens usages, s'y obstinaient: d'où l'épithète de vieux *barbons*, appliquée aux vieillards quinteux et ronchonneurs. La barbe en pointe, que

(1) D^r FAUVELLE, op. cit.

Louis XIII avait mise en vogue, sera bientôt remplacée par les moustaches, à leur tour sacrifiées non sans résistance.

L'avocat Molé, l'historiographe des *Modes françaises*, écrit, en parlant des moustaches au temps de Louis XIV : « nous ririons aujourd'hui, si nous apercevions un Évêque, un Magistrat, un Financier (il aurait pu ajouter un Médecin), avec deux moustaches à la dragonne; tel est l'empire des modes, elles paraissent toujours bizarres dès qu'elles n'existent plus ».

On n'a pas oublié que, dans le *Malade imaginaire*, Béralde et Toinette, pressant Orgon de conquérir ses grades, n'e manquent pas de lui faire la recommandation de porter la barbe, la barbe qui « fait plus de la moitié d'un médecin ». Molière n'est pas « à la page » : la barbe alors ne se porte plus. Par contre, officiers, avocats, procureurs, médecins, jusqu'aux prêtres, tout ce monde porte perruque.

« Quoiqu'on vive longtemps ici, relate dans une de ses lettres un Sicilien qui visite Paris, cependant on n'y voit presque point de vieillards, *les hommes n'y portent point de barbe, ni leurs propres cheveux*, et ils couvrent avec beaucoup de soin les défauts des années avec les cheveux d'autrui, qui leur donnent une perpétuelle jeunesse ». Ces monuments capillaires étaient « de vrais objets d'art, qui faisaient la gloire des perruquiers français ». Un de ceux-ci est resté célèbre, c'est le fameux Binet. Vers la fin du siècle glorieux, les médecins les plus cotés, un Fagon, un d'Aquin, qui n'avaient guère de clients en dehors de la Cour, ne faisaient leurs visites que parés d'une volumineuse « binette ». Une binette, pour emprunter le langage d'un auteur contemporain, « donnait la dignité, indiquait la science et imposait à la multitude ». Ce terme, alors dans sa nouveauté, a changé depuis d'acception.

Le port de la perruque devait avoir une conséquence inévitable : c'était de rendre inutile le port du chapeau sur la tête et qu'on porta désormais à la main ou sous le bras gauche ; « d'une part, pour éviter ce supplément de poids, d'autre part, pour ne pas déranger les frisures de la perruque ». Le chapeau avait vu peu à peu ses bords se réduire, de même que le manteau avait diminué d'ampleur, couvrant seulement les épaules et s'arrêtant aux jarrets, au lieu d'envelopper tout le corps comme auparavant.



F.-G. de Lapeyronie, 1^{er} chirurgien du roi Louis XV



Le Docteur Portal, en tournée de visites. (D'après Boilly)
(Collection de M. le P^r Tuffier)

Pascal a dit quelque part : « qui pourrait avoir confiance dans un médecin qui ne porte pas de rabat ? » Chose assez singulière, note un de nos annalistes ⁽¹⁾, les médecins ne faisaient en cela qu'obéir à l'invitation très formelle qui leur en avait été faite, en 1612, par le premier président de Thou, dans une lettre adressée au Doyen Pierre Pijart.

Ainsi accoutrés, les membres de la « très salubre » Faculté se disposent à rendre visite à leurs malades. A peu près seuls, les médecins du commun ou les médecins de campagne ⁽²⁾, qui vivent difficilement de leur état, cheminent à pied; la plupart courrent la ville sur une mule ou sur un cheval.

Ce mode de transport remonte bien plus haut qu'on ne le croit d'ordinaire. Une miniature du XIV^e siècle ⁽³⁾ nous montre déjà un médecin anglais, examinant un urinal, juché sur cette monture. Dès 1505, on avait placé, dans la cour des Ecoles de médecine, à Paris, « deux hautes pierres taillées en gradin, pour faciliter aux docteurs de monter leurs mules et d'en descendre ⁽⁴⁾. »

Cent ans plus tard environ ⁽⁵⁾, il est reconnu que tout bon médecin doit être « pourvu de quatre choses », dont la première était « une bonne mule qui ne soit point fantasque et qui ne le renverse point dans la boue. »

(1) M. RAYNAUD, *Les médecins au temps de Molière*, 80.

(2) Le médecin de campagne, nous pouvons en avoir une idée par la magnifique peinture de Philippe de Champaigne, représentant Jean HAMON, l'ami de RACINE, et qui finit ses jours à Port-Royal des Champs. Hamon était vêtu le plus modestement du monde, ne portant qu'un grossier vêtement de bure, très usagé, la calotte ronde et le rabat; il allait le plus souvent pieds nus, « à la manière des gens de la campagne, tel qu'il visitait les pauvres des environs de son monastère », rapporte Hazon, dans son éloge de la Faculté; mais Hamon était un ascète, c'était une exception dans la profession.

(3) Extraite des *Contes de Canterbury*, de CHAUCER, et reproduit dans l'*Album historique*, de PARMENTIER : la fin du Moyen Âge, 171.

(4) J.-A. HAZON, *Éloge historique de la Médecine*, 59.

(5) *Les Paradoxes de Bruscambille* (1615), 34.

Dans la consultation de l'*Amour Médecin*, vous avez entendu Tomès vanter sa « mule admirable » à laquelle Desfonandrès ne manque pas d'opposer son « cheval merveilleux, un animal infatigable ». Mais Tomès de répliquer : « Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui ? J'ai été, premièrement, tout contre l'Arsenal, de l'Arsenal au bout du faubourg St.-Germain, du fg. St.-Germain au fond du Marais, du fond du Marais à la porte St.-Honoré, de la porte St.-Honoré au faubourg St.-Jacques, du fg. St.-Jacques à la porte de Richelieu, de la porte de Richelieu ici ; et d'ici je dois aller à la place Royale ». Mais Desfonandrès renchérit : « Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui, et de plus, j'ai été à Rueil voir un malade ». Du coup, son interlocuteur a le bec cloué.

A parler franc, la mule était d'un usage général; mais quelle différence entre la mule d'un médecin et celle d'un magistrat ou d'un prélat !

*Le mullet d'un prélat se piquoit de noblesse
Et ne parloit incessamment
Que de sa mère, la jument,
Dont il contoit mainte prouesse.
Elle avoit fait cecy, puis avoit esté là;
Son fils prétendoit, pour cela,
Qu'on la deust mettre dans l'histoire;
Il eut creu s'abaisser, servant un médecin.*

Qu'est-ce à dire ? Les médecins avaient-ils donc la réputation de mal nourrir leurs bêtes, de leur marchander le picotin d'avoine, et de les exténuer ? Il le faudrait croire, si nous devions ajouter foi aux propos d'un de nos détracteurs, dont la médicophobie pourrait bien avoir égaré la plume.

A voir leurs animaux étiques, écrit Cyrano de Bergerac⁽¹⁾, affublés d'un



(1) Contre les médecins
(*Le mal qu'on a dit des médecins*, 2^{me} série, par le Dr WITKOWSKI.)

Une consultation médicale au XVIII^e siècle
(Les médecins en tenue de ville, avec leur manchon)



Théodore Tronchin, le médecin de Voltaire

long drap 'mortuaire, soutenir immobilement leur immobile maître, ne semble-t-il pas d'une bière où la Parque s'est mise à califourchon, et ne peut-on pas prendre leur houssine pour le guidon de la Mort, puisqu'elle sert à conduire son Lieutenant? C'est pour cela, sans doute, que la police leur a commandé de monter sur des mules et non pas sur des cavales, de peur que la race des gradués venant à croître, il n'y eut à la fin plus de bourreaux que de patients. Oh! quel contentement j'aurais d'anatomiser leurs mules, ces pauvres mules qui n'ont jamais senti d'aiguillon, ni dedans, ni dessus la chair, parce que les éperons et les bottes sont des superfluités que l'esprit délicat de la Faculté ne saurait digérer! Ces Messieurs se gouvernent avec tant de scrupules, qu'ils font même observer à ces pauvres bêtes (parce qu'elles sont leurs domestiques) des jeûnes plus rigoureux que ceux des Ninivites, et quantité de très longs, dont le Rituel ne s'était point sou-

venu; ils attachent, par les diètes, la peau tout à cru dessus les os, et ne nous traitent pas mieux, nous qui les payons bien; car ces Docteurs morfondus, ces Médecins de neige ne nous font manger que de la gelée. Enfin, tous leurs discours sont si froids, que je ne trouve qu'une différence entre eux et les peuples du Nord, c'est que les Norvégiens ont toujours les mules au talon, et qu'eux ont toujours les talons aux mules....

Les mules avaient au moins cet avantage, qu'elles désarçonnaient rarement leur cavalier; on pouvait se fier à leur pas tranquille pour se livrer à ses méditations, comme ce Docteur de Padoue qui composa, dit-on, de la sorte, tout un recueil de poésies latines, qu'il publia sous le titre, suffisamment explicite, d'*Exercitationes equestres*, parce qu'il les avait composées pendant les longues courses qu'il faisait pour visiter sa nombreuse clientèle. Un autre argument en faveur de ce moyen de locomotion, c'est qu'il permettait d'éviter la boue de Paris, si gluante, qui collait aux chausses, ou dont on recevait les éclaboussures dans les ruelles étroites ou encombrées. Il est vrai, comme il est dit dans les *Précieuses*⁽¹⁾, que la chaise (la chaise à porteur) était « un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps »; mais les chaises ne devinrent pratiques que vers le milieu du XVII^e siècle, lorsque le marquis de Montbrun de Sous-Carrière eut rapporté d'Angleterre la mode des chaises couvertes; encore était-ce un luxe que s'offrait rarement la petite bourgeoisie, qui trouvait beaucoup moins coûteux l'usage des mules, dont on se servait encore en 1693⁽²⁾.

(1) Scène X.

(2) *Le Gondleur*, acte I, scène 10.

Il n'y avait que des praticiens notoires, comme Guénaut, que Boileau a rendu célèbre⁽¹⁾, ou Jean Pecquet, auquel on doit la découverte des vaisseaux chylifères, qui lui préférâssent le cheval; encore cet anatomiste fameux dut-il renoncer à cette monture, après avoir été victime d'un accident qui faillit lui être funeste : le cheval qui portait le D^r Pecquet s'abattit sur le pavé, et celui-ci eut la jambe cassée⁽²⁾.

Ceux qui restaient confinés dans leur *étude*, ceux qui se contentaient « de cette vie résolument volontaire et d'activité pratique, systématiquement réservée aux choses de la science ou de la profession », comme Gui Patin, n'étaient pas exposés à ce désagrément; et le malin Picard, qui avait connu les honneurs du décanat, qui jouit en son temps d'une réputation incontestée de savant et d'orateur, est arrivé à la gloire par où il l'a le moins cherchée, par sa correspondance, « œuvre primesautière et nullement destinée au public, monument curieux de luttes et de querelles dont nous sommes aujourd'hui bien loin, mais qui nous intéressent encore par la variété de coloris, par la jeunesse de style et d'idées dont il sait revêtir pour nous ces choses surannées⁽³⁾. »

On sait combien Gui Patin a peu ménagé ses confrères, même les plus élevés en grade; peu lui importe que ceux-ci soient médecins de la Cour, donnent leurs soins au Roi ou au premier Ministre. Qu'ils s'appellent Guénault ou Vallot, Esprit ou Brayer, il ne craint pas de décrire leurs travers et de gourmander leur ignorance. Molière seul osera, comme G. Patin, les attaquer de front, à visage découvert, déguisant à peine leurs noms, mais pas assez pour qu'on pût se méprendre sur leur personnalité. Ce n'était pas un médiocre courage, lorsqu'on songe à la situation prépondérante qu'occupait l'archiatre, ou premier médecin du Roi⁽⁴⁾. Les archiatres ont joui de priviléges,

(1) Guénault sur son cheval en passant m'éclabousse (BOILEAU, satire VI, vers 68.) On écrit, indifféremment, Guénault ou Guénaut.

(2) ANT. PORTAL, *Histoire de l'Anatomie*, t. III, 6.

(3) M. RAYNAUD, op. cit., 91.

(4) V. l'art. Archiatre in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. VI; Paris, 1876.



Le carrosse du Docteur Tronchin



Les Docteurs à Long-Champs. (Caricature contre les médecins)

d'immunités et d'honneurs qu'expliquent, s'ils ne les justifient, les services qu'ils pouvaient rendre au monarque dont la santé leur était confiée. Ces faveurs ne se mesuraient pas toujours au mérite de celui qui les recevait, mais le plus souvent à l'influence qu'il exerçait sur l'es-

prit du prince. Les archiâtres étaient comptés parmi les grands officiers de la maison du roi; à leur charge était inhérente une noblesse réelle, transmissible à leurs descendants. Ils avaient le titre de Conseiller d'Etat et en touchaient les appointements (40.000 livres); ils ne dépendaient d'aucun des grands officiers du palais, et c'était entre les mains du Roi qu'ils prêtaient serment.

Lorsqu'ils se présentaient dans les Ecoles, revêtus de leur robe de satin, emblème de leur titre de Conseiller d'Etat, les Docteurs-régents, qui se trouvaient assemblés pour les recevoir, devaient les attendre au bas de l'escalier et leur débiter, en latin, par la bouche du doyen, un discours assaisonné des éloges les plus pompeux. Mais s'ils étaient traités avec tant de déférence par les membres de la Faculté, alors même qu'ils n'appartaient pas à celle-ci, ils essuyaient pas mal de rebuffades à la cour. Longtemps, le Roi les considéra à l'égal de ses domestiques, et l'on connaît le mot de Louis XIV, disant à la princesse de Conti qui vantait les qualités de son médecin, dont elle déplorait la perte récente: « Quel sens y a-t-il à pleurer son médecin et son domestique? »; ce qui lui attira de la princesse cette piquante riposte: « Ce n'est ni mon médecin, ni mon domestique que je pleure, c'est mon ami. »

Les premiers médecins avaient de multiples prérogatives, entre autres celle d'exercer « une véritable et importante juridiction sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie dans tout le royaume »; de nommer directement, dans chaque ville, les chirurgiens-experts, les médecins légistes de l'époque; de trafiquer ouvertement des différentes charges médicales de la maison du Roi; mais ils payaient ces divers priviléges d'une sujexion de tous les instants. Ils devaient se tenir constamment près de la personne de S. M., « tant à dîner, souper, lever, coucher, qu'aux heures où il leur sera loisible d'entrer où sera

sa dite Majesté » ; il leur était prescrit d'aller souvent à la cuisine de bouche et gobelet de sa dite Majesté, « pour avertir les maîtres d'hôtel et officiers de ce qui sera nécessaire pour la personne de sa dite Majesté, afin qu'il y soit pourvu. » Ils visitaient, en conséquence, le Roi, soir et matin, pour lui prescrire un régime de vie selon les dispositions dans lesquelles ils l'avaient trouvé ; observant son appétit pour décider du choix des mets qui lui convenaient, veillant à la bonne conservation des drogues qui lui étaient destinées ; faisant l'essai des vins, « comme il est accoutumé de tous temps », et baillant le bouillon eux-mêmes au Roi ; enfin, faveur exceptionnelle, « eux seuls pouvaient toucher aux parties nobles ou honteuses du monarque ». En échange de tant de priviléges, on daignait leur permettre d'avoir « plat à la cour comme le premier sommelier », et de jouer leur partie dans les ballets que donnait S. M. Le 4 novembre 1625, le Trésor dépensa 413 livres, en paiement de 75 aunes de satin noir, pour faire de grandes robes à longues manches pendantes, destinées à cinq médecins de la Cour qui devaient figurer dans un ballet⁽¹⁾.

Il était une cérémonie, celle du *Toucher du Roi*, à laquelle était tenu d'assister l'archiâtre, dans un costume approprié à la circonstance. Sous Henri IV, c'était une grande robe à ramages, si nous en jugeons par une curieuse estampe de l'époque, qui représente le roi procédant à l'attouchement des écrouelleux, ainsi qu'il avait coutume de le faire à la suite du sacre, puis aux grandes fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint.

Le Prévôt de Paris faisait publier en ville la nouvelle que le Roi toucherait les écrouelles, tel jour en tel lieu, invitant les malades à s'y réunir de bon matin. Le premier médecin, les médecins ordinaires, les chirurgiens, les barbiers commençaient par les visiter, renvoyant ceux qui ne paraissaient pas sérieusement atteints. Les autres étaient rangés sur plusieurs lignes, à genoux, et les mains jointes. Le roi, qui s'était confessé et avait communie, arrivait avec une suite de seigneurs, de prélats et de gardes du corps. Il s'approchait de chaque malade, lui traçant sur le visage le signe de la croix avec la main droite, du front au menton et d'une oreille à l'autre, et il

(1) Ephémérides de l'*Union médicale*, novembre 1873.



Le professeur Lorry

répétait à chacun sa formule : *Le Roi te touche, Dieu te guérit.* Pendant l'opération, le premier médecin appuyait sa main sur la tête du malade⁽¹⁾, et le capitaine des gardes lui tenait les mains jointes... La cérémonie terminée, le roi se frottait les mains avec trois serviettes mouillées, l'une de vinaigre, l'autre d'eau, la dernière d'essence de fleur d'oranges⁽²⁾.

Toutes les fois que le Roi touchait (les écrouelles), les médecins touchaient à la Chambre aux deniers 17 l., 9 s., 4 d., « pour une douzaine de pains, deux quarts de vin de table et six pièces de gibier piqué. »

Charles X fut le dernier des souverains qui se soumirent à cette peu récréative et parfois assez répugnante corvée⁽³⁾. Il était assisté de son premier médecin ordinaire, Alibert, et de son premier chirurgien, Dupuytren. Sous Louis XIV, c'était Fagon et Mareschal qui assistaient à l'opération ; d'aucuns ont prétendu que le premier chirurgien seul était présent à la cérémonie. C'était une marque particulière d'estime, de la part du grand Roi, à l'égal de Mareschal, car la situation sociale du chirurgien, encore sous Louis XIV, était très inférieure à celle du médecin.

Nous ne referons pas le récit des interminables querelles de ces deux frères ennemis, un volume n'y suffirait pas ; il nous suffira de rappeler, pour ne pas sortir du cadre de cette publication, qu'il y eut longtemps deux catégories de chirurgiens : les *chirurgiens de Saint-Côme*, « portant la robe aux jours de cérémonie, faisant passer des examens et conférant des grades, mais tenant boutique et suspendant à leurs fenêtres, en guise d'insigne, trois boîtes emblématiques, surmontées d'une bannière aux images des saints Côme et Damien » ; et les *barbiers*, qui avaient pour enseigne des bassins et des ciseaux ; « n'ayant ni robe, ni école, vivant aux dépens des uns et des autres, et établis par une longue possession dans le libre exercice de la chirurgie toute entière, et même d'une partie de la médecine⁽⁴⁾ ». Il n'était pas rare que le barbier devint chirurgien-juré, après avoir passé les épreuves requises ; ces réceptions de barbiers devinrent si communes, que la fusion des deux corporations en une seule s'en suivit et fut réalisée en 1655.

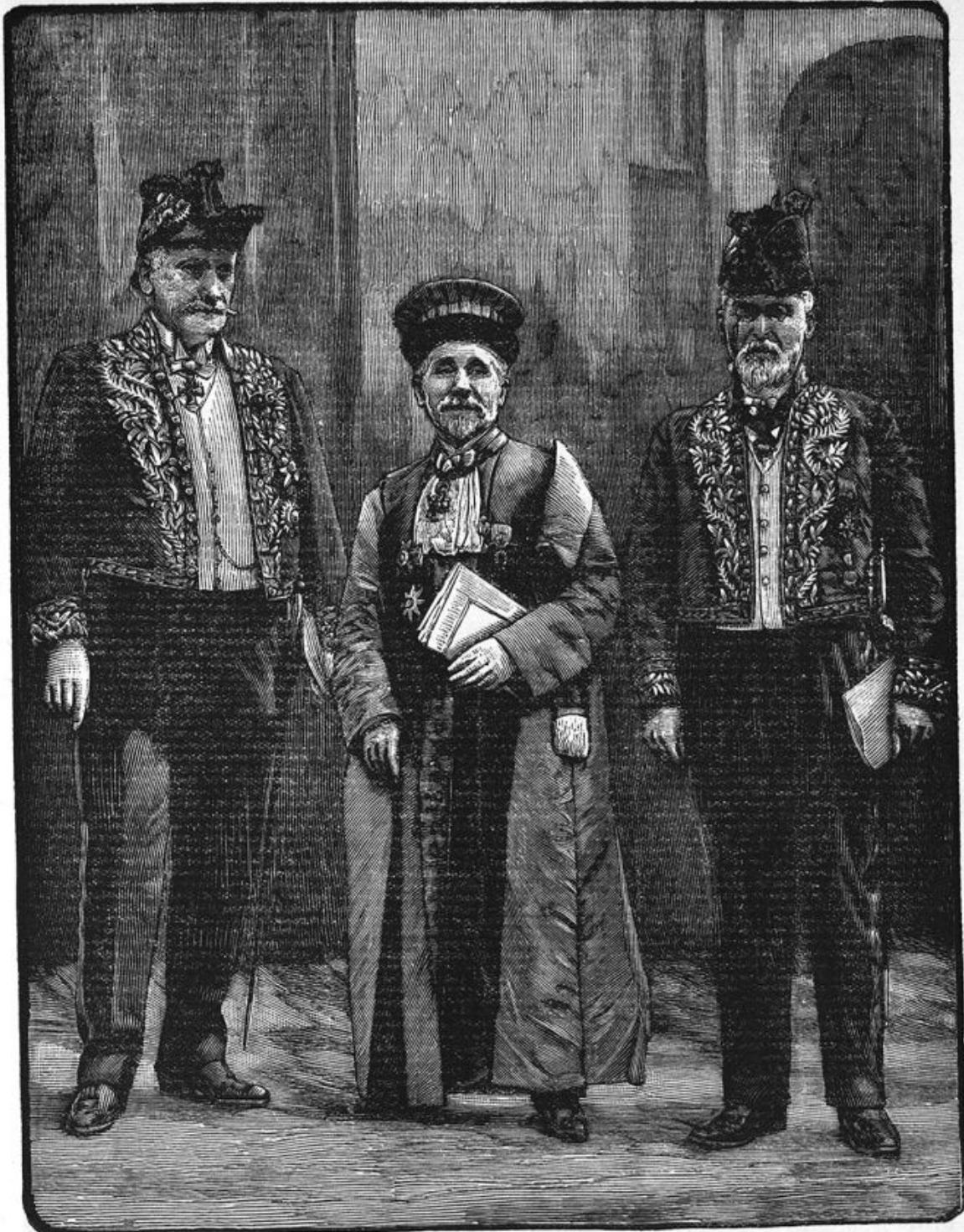
La Faculté vit d'un très mauvais œil cette réconciliation, et Gui Patin, entre autres, s'indigne, dans ses *Lettres*, contre « ces misérables coquins » qui ont la prétention « d'avoir en leurs salles, en

(1) VERDIER, cité par DELAUNAY, *Le Monde médical parisien au XVIII^e siècle*, 99 : cf. le travail cité à la note suivante, 59.

(2) ARTHUR CHRISTIAN, *Etudes sur le Paris d'autrefois : Les Médecins, l'Université* ; Paris, G. Roustan et Champion, 1904, 71.

(3) V. notre étude sur le « Toucher Royal » (*Remèdes d'autrefois*, 2^e série).

(4) MAURICE RAYNAUD, *op. cit.*, 302 et s.



(Cliché A. Hartungue).

LE COSTUME OFFICIEL MODERNE

Le Professeur Blanchard
en tenue d'académicien

Le Professeur Landouzy
en costume de professeur

Le Docteur Hallopeau
en costume d'académicien



Le médecin à la mode sous la Restauration

leurs examens, une longue robe noire et un bonnet carré⁽¹⁾ ». Saint Luc triompha de saint Côme, mais son triomphe ne fut pas de longue durée. A la suite de l'opération de la fistule, dont l'heureux succès revint au premier chirurgien Félix, le Roi, désireux de témoigner sa gratitude au corps entier des chirurgiens, sanctionna la création d'une chaire d'anatomie et d'une chaire d'opérations à Saint-Côme ; le premier chirurgien du Roi fut désormais « le chef de la barberie et chirurgie du royaume » ; à lui revenait l'honneur de saigner la personne royale, mais il restait placé sous les ordres du premier médecin, qui tenait la bougie, pendant

que l'apothicaire passait les poëlettes. « Le médecin remettait donc, le cas échéant, son malade au bras séculier du chirurgien, qui devenait son agent d'exécution, et en savait souvent aussi long que lui. »

Afin de se distinguer des médecins, les chirurgiens portèrent, pendant un certains temps, l'épée. Un chirurgien, ami de Racine, M. du Tertre, la portait, paraît-il, avec une dignité particulière. « M. du Tertre, écrivait le poète à sa femme, au mois de mai 1692, se trémousse à son ordinaire et a une grande épée à son côté, avec un nœud magnifique ; il a tout à fait l'air d'un capitaine ». Outre qu'il donnait une contenance, un maintien qui vous mettait dans les bonnes grâces du sexe dont on recherchait les suffrages, le port de l'épée imposait le respect à ceux qui auraient été tentés de l'oublier ; cette arme permettait de se défendre contre les malandrins qui, la nuit venue, se livraient à leur criminelle industrie.

Parmi les chirurgiens, les maîtres n'étaient pas seuls à s'orner de cet appareil militaire ; les compagnons ordinaires (qui représentaient à peu près nos internes actuels) entendirent user du même privilège, jusque dans l'intérieur de l'hôpital. Il arriva ce qui pouvait être aisément prévu : à la suite d'une « grande batterie et excès », survenue à l'Hôtel-Dieu, la Compagnie des chirurgiens fit défense aux compagnons « de porter des épées



Le médecin de campagne

(1) Lettre du 13 juillet 1657.

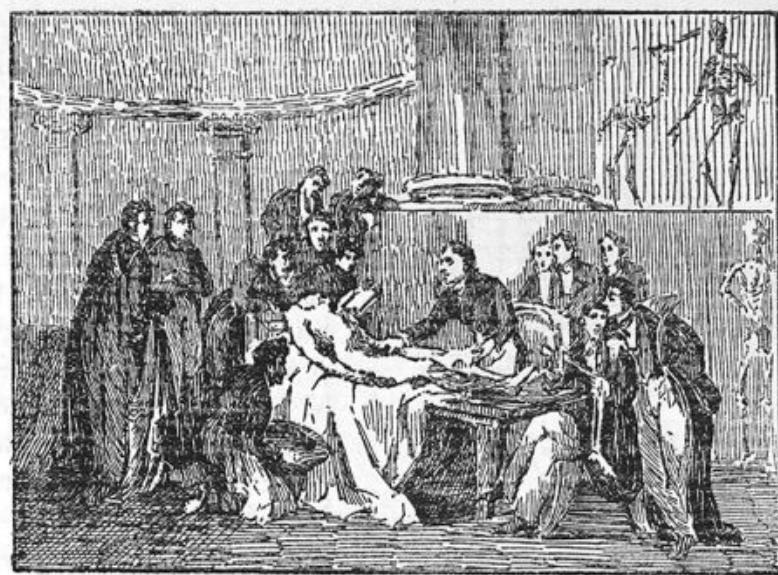
dans ledit Hôtel-Dieu, ni à St.-Louis », et les exhorta même à s'abstenir d'en porter par la ville⁽¹⁾.

Le temps approche où toutes ces marques distinctives, qui constituaient au médecin et au chirurgien une place à part dans la société, vont devenir archaïques et disparaître sans retour.

Déjà au début du XVIII^e siècle, certains docteurs négligeaient d'assister en robe aux examens, au point qu'en 1710 la Faculté dut décréter que vingt docteurs, au moins, désignés d'avance, dix anciens et dix jeunes, seraient présents à la cérémonie en grand costume, sous peine de voir leurs honoraires confisqués au profit de l'Ecole, à moins qu'il ne se fissent remplacer par un collègue⁽²⁾. Il n'y avait que quelque retardataire, quelque entêtement des vieilles coutumes, pour déplorer qu'on ne pût plus distinguer, dans la rue, les médecins des autres passants.

Tous, ou à peu près tous, ont adopté le vêtement que portent les bourgeois aisés, l'habit de drap ou de velours ; une fine dentelle forme le jabot et les manchettes ; dans sa main, le praticien tient une canne à pomme d'or⁽³⁾ ou à bec de corbin.

En 1769, un poète reprochait aux Esculapes la noirceur de leur accoutrement, et le reproche était en partie fondé⁽⁴⁾ ; mais il y



Une leçon d'autopsie par Dupuytren
(Étudiants en costume de l'époque)

(1) BRIÈLE, *Documents, etc.*, cités par MARESCHAL DE BIÈVRE, *Georges Marechal, seigneur de Bièvre*.

(2) FAUVELLE, *op. cit.*, 78.

(3) *Souvenirs d'un nonagénaire* (Besnard), t. II, 200-201. « Les médecins portaient des perruques rondes à un ou deux rangs de boudins, et sortaient rarement sans avoir à la main une canne à pomme d'or. »

(4) Pourquoi vous revêtir de la couleur sinistre
Dont se pare le deuil dans l'ombre des tombeaux ?
Quand on sait de la Parque émonder les ciseaux,
Doit-on affecter l'air de son cruel ministre ?



Le professeur Requin assistant à un examen

avait des élégants pour s'en affranchir.

Bordeu visitait le matin ses malades vêtu d'un habit de canelé gris ou noisette; le soir, il était « musqué et testonné comme M. de Buffon⁽¹⁾ ». Barthez saignait les dames avec une ligature à gland d'or. Lorry, « parfait médecin selon le monde », tout couvert de rubans, de soie et de parfums, était réputé pour son costume éblouissant. Pomme, le spécialiste recherché des vaporeux et surtout des vaporeuses, était un « docteur petit-maître, d'une très jolie figure, parlant bien, vêtu très élégamment et très

propre à séduire les femmes ». Tronchin fut un des rares qui conservèrent la tenue austère, adéquate à la gravité de son sacerdoce.

On ne voit plus, comme au siècle précédent, le médecin chevauchant sur sa mule, il ne va qu'en carrosse ou en chaise à porteurs. Il ne se sépare jamais de sa tabatière et de sa râpe à tabac, car l'usage de priser, recommandé par lui, est devenu une fureur⁽²⁾. Son chef est orné d'une perruque non plus à crinière, mais à belles boucles, « séparée en touffes et nouée en queue ». Il en est qui la portent poudrée à blanc, au risque de salir l'habit. Baudelocque était resté fidèle à la perruque poudrée; quant à Corvisart, il ne put jamais se résoudre à s'affubler de cette pyramide postiche. On conte que lorsqu'il demanda un service de médecine à l'hôpital récemment créé par Mme Necker, celle-ci lui déclara que la place ne serait donnée qu'à un médecin portant perruque. Corvisart préféra garder sa chevelure naturelle et l'on se passa de ses services.

Il en était, parmi les confrères d'autan, qui, même pour les consultations, ne se séparaient pas de leur manchon, ainsi qu'on le voit dans une fort jolie gravure de J.-B. Oudry. D'autres portaient la douillette; ce vêtement, à la fois chaud et léger, que le grand Trousseau affectionnait, et qu'il avait fini par adopter, après avoir essayé de tous les vêtements d'hiver imaginables, depuis la pelisse jusqu'aux plus riches fourrures des régions polaires.

Le négligé ne se remarque, au XVIII^e siècle, que chez les chirurgiens de campagne, qui portent généralement un « habit de ras doublet de serge d'Aumale, avec une chemise de pareille étoffe et une culotte

(1) LEFEUVRE, *Notice sur Bordeu*, 1882.

(2) *Médecine et Médecins*, juillet 1912.

doublée de peau. Il attend le client avec le chapeau, bordé d'argent, sur la tête, tirant de temps en temps de sa poche sa tabatière de bois de Ste-Lucie⁽¹⁾.

A la fin du règne de Louis XVI, les rayures deviennent en faveur; on en trouve la trace, sur le costume médical, dans le portrait de Baudelocque conservé à la Faculté : le haut col de son habit laisse apparaître le revers d'un gilet rayé comme celui d'un Incroyable; à ce moment, le gilet n'est qu'une veste sans basques.

La Révolution éclate : le costume, comme le reste, se déocratise; quelques traditionnalistes s'obstinent à s'habiller comme sous l'ancien régime, mais ils sont l'exception. Les médecins ne vont pas cependant jusqu'à adopter le bonnet phrygien et la carmagnole; seul, notre terrible confrère Marat s'entoure la tête d'un foulard, et conserve la robe de chambre dans son intérieur : combien différente cette tenue débraillée, de celle qu'il avait lorsqu'il occupait la charge de médecin des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois! Mais les temps sont changés. La perruque est démodée; on ne la voit plus que sur la tête de quelques partisans arriérés des régimes abolis : « avec les perruques, tombèrent en même temps les boucles des faces, les ailes de pigeon et les fers à cheval⁽²⁾ ». Les jabots et les manchettes en dentelles ont partagé le même sort que les tourets et les queues postiches. Est suspect d'aristocratie, quiconque n'a pas adopté la simplicité républicaine dans son habitus extérieur.

L'habit français reparaît, sous le premier Empire, à la cour, chez les ministres et autres grands dignitaires. « Le chapeau rond, les cheveux courts, l'habit coupé, le pantalon et les bottes-souliers forment le costume de la presque totalité des bourgeois »; et les médecins rentrent dans cette dernière catégorie.

Sous la Restauration, le costume des Esculapes ne laisse rien à désirer sous le rapport de la propreté, de l'élégance et de la légèreté : habit ou redingote d'un drap à la mode le



(1) ALBERT BABEAU, *La vie rurale dans l'ancienne France*, 167 et suiv.

(2) ANT. CAILLOT, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français*, t. II. Paris, 1827.

Le Docteur Jules Cloquet
Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté
de médecine de Paris



Une consultation à l'époque romantique (d'après Gavarni)

médecin n'a aucune marque distinctive qui le singularise, il reste confondu dans la masse de ses concitoyens.

La plupart, pour ne rien perdre de cette gravité doctorale à laquelle l'Ecole de Salerne attachait une importance particulière⁽²⁾, ne vont visiter leurs malades autrement qu'en redingote, chapeau haut de forme et cravate blanche. La robe reste l'apanage des professeurs dans l'exercice de leurs fonctions, de même que le tablier est l'insigne du médecin d'hôpital. Une fois par an seulement, à la cérémonie où se distribuent les récompenses, ou bien lorsqu'ils assistent aux obsèques d'un de leurs collègues défunt, nos Académiciens revêtent leur costume d'apparat : l'habit à la française, aux palmes

plus fin, pantalon de même, chapeau rond de castor, cheveux lavés et parfumés, bottes bien cirées à la cire luisante, jabot bien plissé, pierres fines à la chemise et aux doigts des deux mains, chaîne de montre de laquelle pendent de gros bijoux⁽¹⁾. »

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, comme sous le Second Empire, le

(1) IDEM, *ibid.*

(2) L'Ecole de Salerne, qui obtint en 1225 le privilège de conférer des grades, indique en ces termes la tenue du médecin :

Vêtu d'habits décents, affable et plein de zèle,
Le médecin s'empresse à la voix qui l'appelle.
D'un rubis l'étincelle à son doigt brillera,
Sur un coursier fidèle en visite il ira.
Ce splendide attirail rehausse son mérite;
Sur l'esprit du malade il réussit plus vite,
Reçoit cadeaux sans nombre; un mince accoutrement
Lui vaudrait profit mince et sec remerciement.

(*L'Ecole de Salerne*, trad^{ee} en vers français de Ch. MEAUX ST.-MARC; Paris, 1880 : *Tenue du médecin*, p. 268.)



Le Docteur Blanche
(Type du médecin sous
Louis-Philippe et le
Second Empire)

violettes, que complètent, dans un ensemble harmonieux, le bicorne et l'épée.

Sait-on, à ce propos, que tout docteur en médecine diplômé est autorisé, par décret, *non abrogé*, du 30 brumaire an XII, à porter un uniforme qui ne diffère pas sensiblement de celui des professeurs?

Les simples docteurs en médecine, lorsqu'ils seront invités à quelque cérémonie publique et lorsqu'ils prêteront serment, feront ou affirmeront quelque rapport devant les tribunaux, pourront porter le *petit costume*: robe noire d'étamine avec dos et devant de soie cramoisie, la même chausse de soie cramoisie, bordée d'hermine; habit noir à la française, cravate de batiste tombante, toque en soie cramoisie ornée de galon d'or.

Après tout, pourquoi ne ferions-nous pas revivre cet usage? Ce costume est assez seyant, pour que notre coquetterie n'ait pas à en faire fi.

Docteur CABANES.





LABORATOIRES P. LONGUET
34, Rue Sedaine
PARIS

Tous droits de reproduction et traduction
réservés pour tous pays.

DEVAMBEZ, PARIS



DEVAMBEZ, GR.

16/55
Conservé cette
couverture

LE COSTUME DU MÉDECIN A L'ÉTRANGER



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS



The Company of Undertakers

Bear eth Sable an Urinal proper, between 12 QuackHeads of the second & 12 Cane Heads Or, Confilant. On a Chief Nebula, Ermine, One Compleat Doctor issuant, chevron Sustaining in his Right Hand a Baton of the Second. On his Dexter & Sinister sides two DemiDoctors, issuant of the Second, & two Cane Heads issuant of the third. The first having One Eye conchanted, towards the Dexter Side of the Escuchon; the Second Faced per pale proper & Gules, Guardant. — With this Motto —

Et Plurima Mortis Imago.

* A Chief Nebula or a Breaker or Honourable Partition borrowed from the Greeks is a Field signifying allied. As the Head is the Chief Part in a Man as the Chief in the Earth should be a Reward of such only, whereof Sigr. Kard. have received from Chief Thos. Eliz. or Lvs. amongst Men. Quillan. * The bearing of Cards in Arms (card Opion) will import some Continence.

Invented by V. Hugard.



DOCTEUR CABANÈS

LE COSTUME DU MÉDECIN A L'ÉTRANGER



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS



La leçon d'anatomie du Dr Sébastien Egberts, d'après AREND PIETERZ.

ÉPITRE LIMINAIRE

Nous nous faisons un devoir, au fronton de cet opuscule, d'adresser nos remerciements aux maîtres et confrères dont les noms suivent, et qui ont eu l'extrême amabilité de nous adresser de précieux renseignements et documents :

MM. le D^r BOLOGA, Conservateur du Musée de l'Histoire de la Médecine, à Cluj (Roumanie) ;

D^r Anthony A. BOWLBEY, Président du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre ;

D^r CARBONELLI (Rome) ;

R. P. CATTIN, Chancelier de la Faculté de Médecine de Beyrouth ;

D^r Alex. CAWADIAS (Athènes) ;

D^r GIEDROYE, Professeur d'Histoire de la Médecine à Varsovie ;

Professeur GIORDANO (de Venise) ;

D^r GUIART, Professeur de Parasitologie à la Faculté de Médecine de Lyon ;

D^r DE LINT (de Groningen) ;

D^r DE METS (Anvers) ;

D^r THOMPSON (Londres) ;

D^r ROLLESTON (Londres).

Etc., etc.

Costumes de Médecins anglais des XVII^e-XVIII^e siècles

LE COSTUME DU MÉDECIN A L'ÉTRANGER

AVEC votre agrément, amis lecteurs, — cette formule de courtoisie, bien que surannée, n'a-t'elle pas son charme ? — nous allons poursuivre notre visite à travers ce *Musée du Costume* dont vous avez bien voulu, en notre compagnie, parcourir la "Section Française" ; et si vous nous faites la grâce de nous accepter encore pour guide, nous vous inviterons à pénétrer à notre suite dans la "Section Etrangère".

Nous ne nous sommes jamais dissimulé la difficulté de la tâche que nous allions entreprendre, nous ne soupçonnions pas, cependant, qu'elle serait aussi ardue. C'est qu'en vérité, les sources de documentation où il nous fut possible de puiser, sont nulles ou à peu près. Pour la partie moderne, notamment, nous n'avions à compter que sur la collaboration obligeante de confrères des deux mondes qui s'intéressent à l'histoire médicale ; elle ne nous a pas fait défaut, et nous leur renouvelons, à cette place, notre sincère et cordiale gratitude.

Pour la partie ancienne, la besogne nous incombait toute entière ; et si l'on constate quelques imperfections ou lacunes, c'est à nous seul qu'elles devront être imputées.

Les textes sont, il faut le reconnaître, clairsemés, qui nous renseignent sur les mœurs, qui nous initient à l'existence familiale, mais l'image y supplée. Les œuvres peintes ou gravées, les tableaux et les estampes nous font connaître, mieux que les descriptions les plus circonstanciées, la vie intime de nos pères, leurs coutumes et leurs costumes. A cet égard, l'art flamand et hollandais est, plus que tout autre, riche en représentations de ce genre.

— 2 —

La leçon d'anatomie du D^r Fried-Ruysch, d'après VAN NECK.

I

LE COSTUME DU MÉDECIN DANS LES PAYS-BAS

Ainsi que l'a justement noté notre éminent ami, M. Paul Richer, dans son magistral ouvrage sur *l'Art et la Médecine*, la médecine, aux Pays-Bas et dans les Flandres, a eu les mêmes débuts qu'en France : l'œuvre des artistes en témoigne amplement. On y voit, comme chez nous, "les médecins à haut bonnet et à robe longue, les chirurgiens à robe courte, et aussi, les barbiers, pédicures, inciseurs ou étuvistes.... sans oublier les charlatans de tout poil et de tout acabit, marchands d'oviétan ou colporteurs de drogues mirifiques, arracheurs de dents ou extracteurs de pierres de têtes".

Celui qui sait de quelle importance était, autrefois, l'examen d'un certain liquide physiologique pour la diagnose des maladies, ne saurait être surpris de trouver souvent représenté l'urinal comme un des attributs professionnels dont le praticien pouvait le plus



Le Médecin, d'après David TÉNIERS.

difficilement se passer. Au dix-septième siècle, l'urologie ou plutôt l'uromancie conservait le même prestige que dans les siècles antérieurs ; nous n'en voulons d'autre preuve que les nombreuses figurations de cet accessoire de pratique médicale, qu'on rencontre dans les œuvres de ceux qu'on a nommés les petits-maîtres, bien qu'ils comptent de grands noms : il nous suffira de citer David Téniers, Van Ostade, Gérard Dou, Jan Steen, etc.

Le *Médecin empirique*, de David Téniers, n'appartient pas, vraisemblablement, à la catégorie des "magnats" de la profession : modeste est son intérieur, modeste le costume dont il est revêtu ; son bonnet de loutre et sa houppelande ne déclinent aucun luxe dans son accoutrement ; de même que l'escabeau sur lequel il est assis, le maigre mobilier qui

meuble la pièce où il se tient, montrent le peu de cas qu'il fait de la mise en scène, pour impressionner la clientèle de miséreux qui recourt à ses bons offices.

Par contre, la mise du *Médecin* de Van Ostade, n'est pas dépourvue d'une certaine recherche. On se sent en présence d'un savant, dont la physionomie exprime la finesse, en même temps que la bienveillance, avec peut-être une légère pointe de souriant scepticisme.

Notre personnage est vêtu d'une sorte de robe de chambre assez ample pour lui permettre l'aisance de ses mouvements, et qui laisse apercevoir au-dessous d'elle un justaucorps noir, avec le col rabattu et les manchettes plates. Il a adopté pour coiffure une calotte de forme bizarre, posée négligemment sur le chef, et qui jure un peu, convenons-en, avec son habitus extérieur, plutôt grave. La canne à pomme d'or, que l'on aperçoit dans un coin du tableau, laisse à deviner que, lorsqu'il ira faire ses visites de ville, il ne manquera pas de revêtir un costume de circonstance, porté avec toute la dignité qui convient à l'exercice d'un sacerdoce.

Poursuivant notre promenade rétrospective, nous voici en présence d'un tableau qui nous donne une représentation fidèle du riche habillement que revêtait parfois le médecin qui donnait ses soins à une malade de condition aisée. Il s'agit de l'œuvre de Gérard Dou, connue sous le nom de la *Femme hydropique*, et qui est un des joyaux du

Musée du Louvre. Tandis que la dolente laisse deviner, sous sa robe un peu serrée, le mal dont elle pâtit, le praticien considère, d'un œil attentif et soucieux, le bocal où il cherche à lire le pronostic de l'affection dont la gravité lui est apparue à un examen même superficiel.

L'artiste hollandais a reproduit plusieurs fois cette scène, notamment dans un tableau qui se trouve à Buckingham-Palace ; et dans un autre, qui n'offre pas moins d'intérêt, et que conserve le Musée de Vienne ; mais, dans ce dernier, le peintre a cherché à rendre plutôt l'anxiété de la vieille femme qui attend le verdict de l'urologue, et dont l'émoi est visible, qu'à mettre en valeur le costume de celui-ci, dont la peinture du Louvre nous montre tout l'apparat.

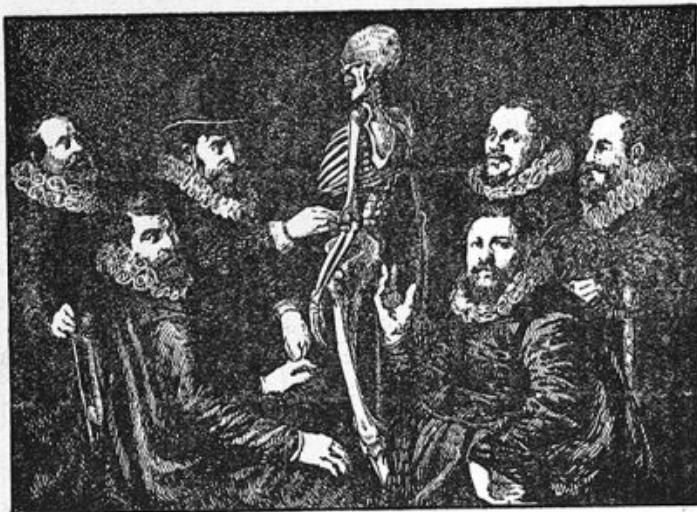
On a, d'un élève de Gérard Dou, Quiring Brekelenkam, qu'on a nommé, non sans raison, "le peintre des intérieurs et des occupations ménagères", un tableautin, intitulé la *Consultation*, et qui a certainement retenu votre attention, si vous avez parcouru cette admirable galerie La Caze, dont la munificence d'un de nos confrères a enrichi notre Musée national.

La scène est charmante dans sa simplicité ; elle ne comprend que deux personnages : la patiente et le médecin, celui-ci tâtant le pouls à celle-là. L'expression des deux physionomies est d'un réalisme saisissant : celle de la malade exprime l'anxiété de quelqu'un qui ne s'abandonne pas, cependant, à la désespérance ; celle du praticien présente une légère contraction des traits, qui ne dissimule qu'imparfaitement son inquiétude. Il est debout, soit parce qu'on n'a pas eu de siège à lui offrir, soit parce qu'il est attendu auprès de clientes qui l'intéressent davantage, ou le rémunèrent plus convenablement. Sa tenue n'a rien qui le distingue des bourgeois de son époque : le feutre à larges bords ; la "golille" qui lui enserre le col ; le manteau qui lui drape le corps, à la mode du temps.

En Hollande, a-t-on fait observer⁽¹⁾, les médecins occupaient dans la société un rang plus élevé qu'en tout autre pays. C'est un médecin, le Dr Tulp, qui, échevin de la ville, fut le protecteur de Rembrandt ; c'est parmi les membres du corps médical qu'étaient le plus souvent choisis les magistrats municipaux ; aussi les voit-on, fiers



Le Médecin, d'après VAN OSTADE.



La leçon d'anatomie du Dr Egberts, d'après Thomas de KEYSER.

avec un livre placé à leurs côtés, un diplôme, ou un parchemin revêtu du sceau de la Faculté.

La Leçon d'Anatomie, de Rembrandt, qui est au Musée de La Haye, est beaucoup trop connue pour nécessiter une longue description. Le tableau, nous le rappelons en quelques lignes, représente le Dr Tulp, se disposant à pratiquer la dissection des muscles de l'avant-bras. Le professeur, assis devant le " sujet ", soulève avec des pinces, tenues dans la main droite, le groupe des fléchisseurs, tandis que sa main gauche est dirigée en avant, comme pour appuyer du geste la démonstration. Le scénario est, comme on voit, des plus simples ; c'est l'observation d'un épisode banal, d'où la fantaisie et l'invention semblent avoir été systématiquement bannies. Les réflexions du Dr Paul Triaire sont, à cet égard, des plus suggestives, elles témoignent d'un sens critique singulièrement affiné.

" Ce n'est, évidemment, ni un gentilhomme ni un simple bourgeois, écrit notre regretté confrère ; on distingue à la tournure, à l'attitude, au costume, qu'il ne s'agit ni d'un homme d'épée, ni d'un homme de robe, ni d'un homme de négocie. Le vêtement est noir, avec collarette nouée autour du cou, et manchettes blanches relevées sur les poignets. Le chapeau qu'il porte sur la tête, pendant que son entourage est découvert, est un feutre également noir, sans plumes. Ce costume est trop simple pour être celui d'un grand seigneur de l'époque, et il est porté avec trop de dignité et d'aisance pour appartenir à un simple bourgeois. Evidemment, il s'agit d'un homme de science, distingué comme l'étaient presque tous les hommes de l'art autrefois ".

De Rembrandt existe une autre leçon d'anatomie, la *Leçon du Dr Deyman*, d'une facture toute différente de celle de sa première composition : celle-ci, plus académique mais aussi froide, alors que,

de leur importance sociale, commander leurs portraits aux plus célèbres artistes.

Comme les chefs de l'aristocratie marchande et des milices civiques, ils se font peindre par groupes ; et pour qu'on ne se méprenne pas sur leur caractère professionnel, le peintre les a représentés soit derrière un cadavre placé sur une table, en train de faire une démonstration à des élèves, qui les écoutent dans un complet recueillement, soit

dans la seconde, s'abandonnant complètement aux inspirations de son génie, l'artiste a méprisé la tradition, s'est affranchi des règles classiques. Vous remarquerez surtout le portrait de l'assistant, qui tient dans sa main gauche la calotte crânienne, que vient de lui passer le chirurgien. La figure de l'aide, "jeune, fine, bien éclairée, d'un profil très pur, tranche sur le fond obscur du tableau et sur le sombre aspect de son vêtement noir, que relèvent seulement la blancheur de sa collerette Louis XIII et le mince cordon qui sert à la fixer".

Le plus anciennement connu des tableaux représentant une leçon d'anatomie date de 1603. Cette toile, de grandes dimensions, ne comprend pas moins de vingt-neuf personnages. Le démonstrateur, Sébastien Egberts, professeur de chirurgie et d'anatomie, en même temps qu'échevin et bourgmestre de la ville d'Amsterdam, est debout, tenant dans la main droite une paire de ciseaux entr'ouverts, tandis que sa main gauche prend un point d'appui sur le cadavre, étendu sur une dalle. Le maître est entouré de nombreux assistants — on n'en compte pas moins de 28 — qui ont manifestement "posé" pour l'artiste, Aart Pietersen, fils de l'illustre peintre, Pieter Aartsen, dit Lange Pier (Pierre le Long). L'attitude des "carabins" est des plus variées ; chaque tête est placée de façon à ce qu'aucune ne reste dans l'ombre ; quant à leur vêtement, il est à peu près uniforme : justaucorps noir, fraise ou collerette blanche autour du cou ; cette uniformité n'est pas sans imprimer quelque monotonie à l'ensemble de la composition.

Nous retrouvons le Dr Egberts dans un tableau peint, en 1619, pour la Chambre Syndicale d'anatomie d'Amsterdam, par un des premiers peintres néerlandais, Thomas de Keyser. Le professeur est représenté entouré de cinq régents élus par la corporation. Seul, il a conservé son chapeau sur la tête, tandis que ses auditeurs ont, tous, la tête découverte. Il fait sur un squelette, peint avec une rigoureuse précision, une démonstration d'ostéologie. Le costume "d'un brun sombre et chaud, qui rappelle Vélasquez et Antoine More (Antonio Moro),



La leçon d'anatomie du Dr VAN DER NEER,
d'après Michel Janszon VAN MIEREVELT.



La leçon d'anatomie du Dr Fried Ruysch, d'après Adriaen BACKER.

ressante la *Leçon d'Anatomie*, du Dr Wilhem van der Neer, ou Meer, conservé à l'hôpital de Delft, et qui appelle un plus long commentaire.

Le professeur, revêtu d'une longue toge aux revers de soie, tient à la main le scalpel qui lui a sans doute servi à inciser la paroi antérieure de l'abdomen, pour mettre l'intestin à découvert ; à la droite du maître, un aide tient un bassin de cuivre ; à côté du cadavre, est allumé un flambeau et s'aperçoit un réchaud où brûlent des parfums. Tous ces accessoires sont traités avec conscience, mais l'artiste a surtout donné ses soins aux têtes des personnages, d'une expression très vivante, et que nous savons, par un document du temps, être d'une parfaite ressemblance.

L'auteur de la peinture, Pieter van Miereveld, avait à peine 25 ans, quand on lui commanda un de ces tableaux corporatifs dans lesquels les gildes des chirurgiens aimait à se faire représenter. " Là, écrit un contemporain, se trouvent figurées, exquiemment et d'une façon très ressemblante, les personnes qui componaient, en ce temps, le corps des docteurs en chirurgie de la ville. Ces docteurs sont revêtus de leur toge doctorale".

Au milieu, se tient le professeur d'anatomie, faisant la démonstration ; à sa droite, quelques-uns de ses élèves, dont l'un tient le bassin que nous avons signalé. A gauche, mêlé aux autres spectateurs, le peintre lui-même, confondu dans l'ensemble du groupe qu'il a si heureusement composé. Peut-être un critique trop sévère trouverait-il à reprendre à " la dignité un peu gourmée des personnages dans l'empois de leurs collarlettes" ; mais c'est là faute véniale, en regard du grand mérite d'une œuvre remarquable sous tant de rapports (V. p. 7).

fait ressortir les visages et les mains et accroît encore l'effet produit par l'expression et le geste".

Nous ne ferons que mentionner l'*Anatomie*, de Nicolas Elias, où le crâne est la seule pièce anatomique apparente ; tout l'intérêt se concentre sur le protagoniste, le Dr Fonteyn, professeur d'anatomie, et médecin du prince de Nassau, entouré de six de ses confrères.

Bien autrement inté-

ressante la *Leçon d'Anatomie*,

Franchissons plusieurs lustres et arrivons à l'an 1670. C'est à cette date que le peintre Adriaen Baeker terminait son beau tableau, connu sous le nom de la *Leçon d'Anatomie* du Dr Frédéric Ruysch. Il s'agit de l'illustre anatomiste qui porta si loin l'art des injections anatomiques, et dont la célébrité est venue jusqu'à nous. La scène se passe dans un amphithéâtre d'anatomie :

Ruysch est représenté faisant une démonstration du canal inguinal ; tandis qu'il tient le scalpel entre les doigts de la main droite, il soulève, de la main gauche, un repli aponévrotique.

Agé à cette époque de 32 ans, les traits de sa physionomie ne trahissent pas un âge plus avancé, mais son air réfléchi et sérieux indique déjà la maturité. Il est revêtu du costume classique de la fin du dix-septième siècle, c'est-à-dire la robe et le rabat ; son chapeau, légèrement incliné en arrière, n'offre rien de particulier. Ses disciples ont le même vêtement que leur maître et portent comme lui la perruque, selon l'usage du temps.

Nous retrouvons Ruysch dix ans plus tard, dans une peinture de Jean van Neck, composée à Amsterdam en 1683 ; il est représenté faisant un cours sur l'anatomie des vaisseaux du cordon ombilical chez le nouveau-né. Comme dans la précédente composition, il est vêtu de noir, avec le rabat sous le menton ; certains de ses auditeurs, des collègues du professeur apparemment, ont un rabat et des manchettes en dentelle, qui marquent la haute situation qu'ils devaient occuper dans la hiérarchie professionnelle (V. p. 3).

Au siècle suivant, il est toujours de mode de se faire peindre donnant une leçon d'anatomie ; mais, fait observer à ce propos le Dr Triaire, " le talent, le sentiment artistique, l'habileté d'exécution manquent souvent à ces œuvres. Le plus ordinairement, les groupes de nos confrères de cette époque ne se recommandent guère que par leurs belles perruques et leur costume d'apparat ". Il y a plus de laisser-aller, une allure plus dégagée, moins de déférence vis-à-vis du professeur.

" Quelques-uns gardent leur chapeau sur la tête, ce qui était autrefois le

privilège seul du maître ; d'autres s'accourent nonchalamment sur la table même de l'amphithéâtre... Un vent de liberté et d'indépendance menace les corporations et se fait sentir jusqu'en Hollande. En même temps, on dirait qu'une brise légère a soufflé sur les costumes. Les vêtements sombres et graves ont fait place à l'élégant accoutrement du petit-maître, et c'est en habit de gala, en culotte courte, le tricorne élégamment posé sur la perruque poudrée, la longue canne à la main, que les médecins désormais se font peindre (1) ».

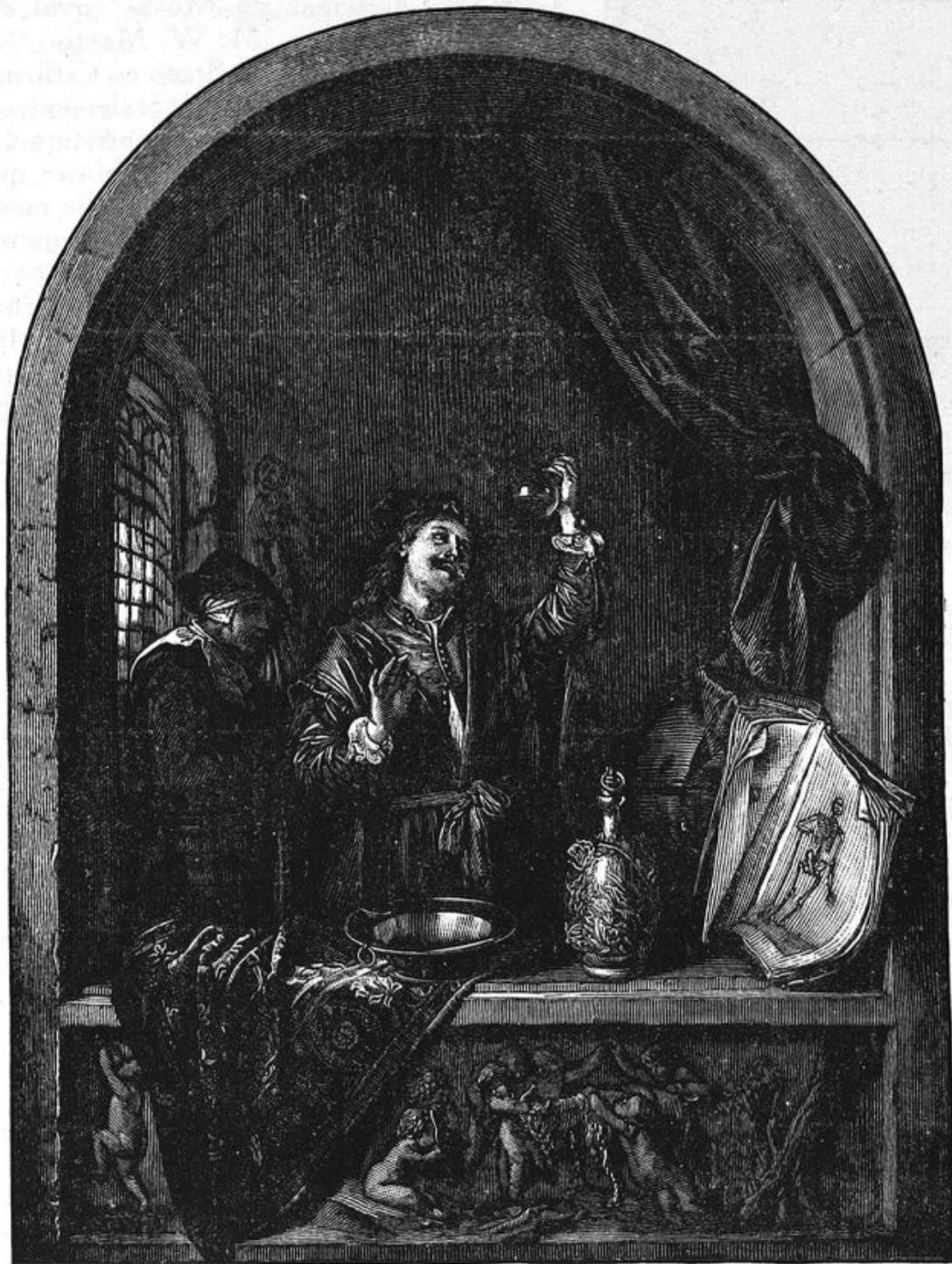
Ces remarques s'appliquent, notamment, à l'*Anatomie* du professeur Roell (V. p. 9), peinte par Cornélius Troost, en 1728. Tous les personnages qui entourent le démonstrateur semblent plus préoccupés de la "pose" qu'ils doivent prendre, que de la leçon qu'ils sont venus entendre. Revêtus d'habillements coquets, de couleurs vives ou tendres, "ils ressemblent plus à des gentilshommes de boudoir qu'à des anatomistes".

On n'aperçoit que des perruques dans l'*Anatomie* du Dr Abraham Cornélis van Bleyswyck, peinte par Thomas de Wilt, en 1727. La *Leçon de Camper*, par Regters (1758), où le grand chirurgien s'apprête à disséquer les vaisseaux du cou, est plus sobrement traitée, mais l'artiste semble avoir sacrifié le chirurgien, afin de mettre plus en relief les six régents qui l'entourent, et dont l'air satisfait indique la haute estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

Les Leçons d'anatomie ne sont pas les seuls documents qui nous renseignent sur la tenue des médecins néerlandais ; le musée d'Amsterdam possède, en dehors d'elles, un certain nombre de portraits de docteurs-régents et quelques tableaux corporatifs, tels que ceux du peintre Quinckardt qui, dans deux de ses toiles, a représenté le doyen Titzing, chirurgien très connu de l'avant-dernier siècle. Dans une de ces peintures, qui est de 1737, et dont nous avons eu la reproduction sous les yeux, sept personnages sont rangés autour d'une table et, parmi eux, notre praticien ; mais la figure principale est celle de Hermann Mayer, qui a devant lui, étalés sur un papier, des calculs vésicaux, et avec un catéther tenu dans la main droite, paraît faire à son auditoire l'histoire de leur extraction. Les costumes, qui sont ceux de nos confrères du dix-huitième siècle, ne présentent aucune originalité propre.

Nous n'avons jusqu'ici traité que de sujets plus ou moins macabres, il est temps de passer à de plus gais propos.

Il est un artiste, entre tous, qui a chanté la vie, alors que d'autres se plaisaient aux choses funèbres, et qui, tout en restant scrupuleusement attaché à la représentation de la nature, a peint celle-ci sous le côté riant, cachant sous un masque de raillerie un esprit profond d'observation : nous voulons parler de Jan Steen. Il y a, dans l'œuvre de Jan Steen, comme l'a fait remarquer un de ses biographes,



L'Urologue, d'après GÉRARD DOU.



Le Médecin, d'après Jan STEEN.

le savant directeur du Musée royal de peinture à La Haye, M. W. Martin, " il y a quelques œuvres de Steen où s'affirme le *memento mori* ; mais, généralement, il reste dans la symbolique humoristique... En somme, Jan Steen est le peintre qui est le plus représentatif de la vieille mentalité en Hollande... Il emprunte toujours ses sujets à la réalité ". On a comparé Steen à Molière ; ses docteurs rappellent, en effet, les types de notre immortel comique, les Diafoirus, les Purgon, " ignorants et pédants, souvent prétentieux, presque toujours grotesques ". Le P^r Henry Meige, qui porte sur eux ce jugement, ne manque pas d'ajouter, et sa remarque est fort judicieuse, que ce ne sont que des portraits sincères : l'artiste " a vu ces gens-là, il les a fréquentés, il eût pu donner leurs noms " ⁽²⁾.

Steen s'est plu à représenter des médecins, et s'il a marqué quelques-uns d'entre eux d'un trait satirique, il en montre la plupart dans l'exercice de leur profession, qu'ils pratiquaient honorablement, " préférant à la science pédantesque les enseignements du bon sens et de la bonté ".

Leur costume est des plus simples, comme leur ton et leurs manières ; ils ne portent ni la robe longue, ni le bonnet : un justaucorps noir, un manteau court, un bérét ou un chapeau plus ou moins haut de forme, tel est leur accoutrement. Parfois, ils ont le gant à la main, qu'ils retirent pour tâter le pouls de la gracieuse alitée au chevet de laquelle ils se tiennent, et le gant enlevé, on peut mieux remarquer la grosse bague qui encercle leur pouce.

Il est de ces praticiens qui rachètent par des dehors élégants le défaut d'agrément de leur visage, et chez qui on admire l'apprêt et la blancheur de la fraise qui entoure leur cou, le violet de leur pourpoint, les rubans qui flottent en bas de leurs chausses, sans compter la grâce avec laquelle ils savent se draper dans leur manteau noir, pendant qu'ils donnent leur consultation. C'est un homme plein de politesse et d'urbanité, que le médecin de Jan Steen ; c'est un docteur plein de bonhomie, qui a le mot pour rire, glissant parfois à l'oreille de la suivante une gauloiserie un peu salée, surtout quand la jeune femme pour qui on a réclamé ses soins est atteinte d'une de ces affections

où l'art médical n'a que faire, et dont le remède ne se trouve pas dans les pharmacopées.

La *febris amatoria* donne de la pâleur au teint, mais cette chlorose n'est pas justiciable des ferrugineux. Ce n'est pas le bedonnant frère, "tout gonflé de graisse et de suffisance", que Steen a représenté dans un de ses tableaux, "le chapeau sur l'oreille, la colerette dégrafée, étouffant de chaleur sous sa longue robe brune et sous le gilet rayé qui sangle sa bedaine;" ce n'est pas d'un pareil rustre que la belle énamourée attend sa guérison. Ce ventripotent docteur, qui est de ceux qu'on voit tenir brillamment leur place dans les agapes confraternelles, ne sait que prescrire un clystère, qu'il n'aurait garde d'administrer, laissant cette besogne vile à la chambrière. Pour lui, il se contente de débiter quelques gaudrioles, qui excitent l'hilarité de ceux qui l'entourent, y compris la patiente qui a peine à retenir un sourire.

La scène change dans un curieux tableau intitulé, comme les précédents, *la Visite du Médecin*, et qui se trouve, ou se trouvait naguère, dans la collection Nostitz, à Prague. Le médecin, assis dans un fauteuil, est en train de formuler sa prescription. Vêtu d'une longue robe, le crâne pris dans une sorte de serre-tête, surmonté d'un grotesque chapeau pointu, il est tout entier à la rédaction de son ordonnance; la cliente, placée vis-à-vis de lui, continue à pousser des gémissements, étalant impudemment un abdomen proéminent, indiquant que son mal, s'il fut le mal d'amour, en présente aujourd'hui les conséquences trop manifestes, qui éclatent aux yeux les moins avertis.

Un disciple de Jan Steen, mais qui est loin d'être son égal en talent, R. Brackenburgh, a représenté, sur une de ses toiles qui se trouve au Musée Boijmans, à Rotterdam, un "grand diable de médecin, dégindandé, débraillé, à l'habit râpé, au chapeau déformé, aux manchettes froissées, avec une fraise sans apprêt, dégrafée au cou, des chausses tout juste closes et d'informes souliers, les cheveux ras, le nez pointu, le menton en galochette"; pour tout dire d'un mot, Sgnanarelle en peinture! Plus tard, sous l'influence surtout de Rembrandt et de son Ecole, les docteurs, jeunes ou vieux, affecteront une meilleure tenue, plus de réserve et de distinction dans leurs



Le Médecin, d'après Jan STEEN.



Le Médecin, d'après Gabriel METSU.

manières ; prenant leur rôle plus au sérieux, ils inspireront plus de confiance.

Le médecin de S. van Hoogstraten appartient à cette catégorie de praticiens qui ne se permettent aucune plaisanterie ou équivoque grivoise, et se contentent d'exercer en conscience un métier qui n'a pas que des charmes.

Gabriel Metsu, qui vécut dans l'intimité de J. Steen, mais sans partager ses goûts crapuleux⁽³⁾, nous montre un médecin qui en impose, dès l'abord, par la dignité de sa tenue : "grave, majestueux, tout de noir vêtu, avec une robe très ample et très longue, une calotte sur le crâne, surmontée d'un haut chapeau de feutre à bords relevés".

Le même artiste a peint une autre scène beaucoup plus gracieuse, où "médecin et malade semblent rivaliser de jeunesse et de grâce". Habillé de velours noir, paré des plus riches dentelles, on pourrait se méprendre sur la qualité de cet élégant damoiseau, s'il ne tenait en main l'emblème professionnel, dont le contenu va lui dicter son diagnostic.

Le docteur peint, par van Mieris le vieux, dans sa *Consultation*, du Musée de Vienne, n'est pas de ceux qui se classent parmi les optimistes. De l'index, il montre son front, comme s'il s'y remuait des pensées profondes ; hélas ! il va n'en sortir que du galimatias, à la façon de Bahis et de Macroton, que notre Molière a si cruellement ridiculisés. Le satirique n'allait-il pas au delà de son but ? Ces confrères étaient, après tout, de leur temps ; qui pourrait assurer que nos arrières-petits-fils ne nous feront pas subir le même traitement ?

Ne raillons pas trop nos ancêtres ; si leurs modes nous paraissent surannées, leur langage anachronique, songeons à ce que seront les nôtres dans trois siècles d'ici ! Et que cette idée nous ramène à la modestie, qui n'est souvent qu'une heureuse alliance du savoir et du bon sens.

Dans aucune des peintures qui nous ont passé sous les yeux, pas plus au XVIII^e siècle qu'aux siècles précédents, nous n'avons relevé un détail du costume qui nous est signalé par certains textes : nous voulons parler du port de l'épée. Il semble,

cependant, que les médecins, du moins dans les provinces Belges, sous le régime autrichien, aient eu le droit de s'orner de cet attribut, d'ordinaire réservé à un emploi moins pacifique.

Au temps où nos confrères portaient "souliers à boucles, culottes, grand gilet à jabot, habit à grandes basques et chapeau plat à grands bords, perruque et catogan", l'épée complétait harmonieusement un ensemble très décoratif ; mais, comme le fait observer non sans humour notre sympathique confrère de Mets, d'Anvers, "on ne voit pas nos modernes Esculapes affublés d'une épée sur la redingote ou le veston ! Nous devons au moins remonter à quelque deux cents ans, à une époque où on avait souci d'élégance et de beauté".

Ce n'est assurément pas dans la vie journalière, que les médecins brabançons s'embarrassaient de cette arme encombrante pour l'exercice de leur art, mais seulement dans les jours de parade et de solennité. Or, en avaient-ils le droit, et n'était-ce pas une prérogative de la noblesse ? Ce fut l'objet d'un mémorable débat, qui se termina par la victoire complète du corps médical et du barreau, unis, dans cette circonstance, pour des revendications communes.

C'est un trait de mœurs professionnelles qu'il convenait de ne point négliger, et que nous aurions ignoré, s'il ne nous avait été révélé par l'aimable confrère que nous venons de citer et dont l'obligance va de pair avec l'érudition.

(1) Dr PAUL TRIAIRE, *Les Leçons d'Anatomie et les Peintres Hollandais, aux XVI^e et XVII^e siècles.*

(2) *Le Mal d'Amour*, par HENRY MEIGE (*Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, 1899).

(3) Il buvait, disent ses biographes, immodérément, et ses scènes d'orgie sont des scènes vécues.



Fievre d'amour, d'après G. METSU.



Professeur Dr SNELLEN
en costume de Recteur Magnifique de l'Université
d'Utrecht (Hollande).



Henri VIII remettant la charte de leurs priviléges aux Barbiers-Chirurgiens de Londres,
d'après HOLBEIN.

II

EN ANGLETERRE

Sans doute, est-ce dans un accès d'humeur, qu'un humoriste écrivait naguère, que les portraits sont un élément essentiel de la renommée, "en flattant les instincts curieux et les basses qualités des hommes". N'empêche que nous possédons, grâce aux portraitistes, "un élément essentiel" de la psychologie d'un individu, pour employer les termes mêmes dont se sert notre pointilleux critique. Nous lisons sur ses traits son caractère, son âme intérieure, parfois son tempérament.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit, en considérant certaines œuvres du grand peintre augsbourgeois, Hans Holbein, notamment ce portrait d'Erasme que notre Louvre a l'heure de posséder et devant lequel on reste comme "sidéré" d'admiration.

"La vraie grandeur de Holbein, a dit en un langage où il n'y a rien à reprendre M. Pierre Gauthiez, c'est la force de son dessin... Personne n'a surpassé

et bien peu de rivaux égalent cette impeccable probité du dessin, cet art de comprendre et de résumer par quelques traits un personnage physique et un caractère moral...

Un écrivain décrirait l'âme, un physiologiste ferait le diagnostic du tempérament d'après ces esquisses... elles contiennent l'être humain tout entier... l'homme est là, non point copié, mais saisi tel qu'il apparaît, en son ensemble, à ses pareils... En ceci, Hans Holbein excelle".

On a pu dire de Holbein qu'il fut un Hollandais avant la lettre : il a précédé, en effet, de deux siècles au moins, ces "intimistes", dont nous avons montré l'art de reproduire la nature avec une précision, une exactitude, qui attestent leur scrupuleuse conscience. Le souci du vrai n'abandonna jamais Holbein, et c'est pourquoi tout ce qui est sorti de son pinceau nous est précieux comme un document.

Le peintre peint comme il voit : c'est un réaliste avant le réalisme.

Toutes ces qualités se retrouvent dans une effigie qui nous intéresse tout particulièrement : celle du médecin ordinaire de Henri VIII d'Angleterre, John Chambers.

On sait que Holbein fit deux séjours dans le Royaume Uni ; il peignit surtout des personnages touchant de près ou de loin à la Cour. Après avoir reproduit presque en pied le Roi en personne, puis les enfants royaux, et les épouses successives de cet ogre couronné, qui fut un Barbe-Bleue presque aussi monstrueux que le légendaire Gilles de Rais, l'artiste devait être amené à voir défiler dans son atelier toute une clientèle de courtisans qui, à l'instar du maître, voulaient faire passer leurs traits à la postérité.

Parmi toutes ces figures, il en est une qu'on voit que Holbein a composé *con amore*, c'est celle de l'archiatre que nous venons de citer. Dans le portrait de Chambers, comme dans ceux d'Erasme, de l'évêque Fisher et d'autres, que nous estimons superflu de nommer, on admire avec quel souci de vérité l'artiste a rendu "les bourrelets et les vallonnements des chairs effondrées, les innombrables sillons et les mille craquelures d'une peau parcheminée et contractée."

Mais le costume et les accessoires n'ont pas été l'objet de soins moindres que le visage et les mains ; là encore, Holbein s'avère un témoin, et un témoin véridique, dont nous pouvons accepter le



Le Dr John CHAMBERS, d'après HOLBEIN.

témoignage comme celui d'un artiste probe, et qui ne sait rien dissimuler. C'est l'année même de sa mort que Holbein fixa l'image de notre illustre confrère, alors d'un âge très avancé, et que, néanmoins, l'artiste, beaucoup plus jeune que son modèle, précéda dans la tombe.

Entre temps, Holbein avait peint une de ces toiles aux larges dimensions, un de ces tableaux corporatifs comme les Flamands aimaient à en composer, et qui représente la gilde des barbiers-chirurgiens de Londres, venant rendre hommage à leur souverain.

Malgré l'absence de pièces probantes, il semble que c'est en 1542 que Holbein entreprit cette composition, où est représenté Henri VIII remettant au doyen de la compagnie l'acte qui confirme et renouvelle ses priviléges. Le monarque est assis, couronne en tête ; devant lui, se tient *the master of the Guild* (p. 16).

Le maître de la gilde, qui reçoit la charte royale, les autres personnages, parmi lesquels on reconnaît Chambers et Butts, sont groupés autour de leur chef de file. L'inscription qui fait allusion à la peste de Londres, dont Holbein fut une des victimes, a vraisemblablement été ajoutée après la mort de l'artiste, survenue en 1543.

Nous ne chercherons pas à établir un parallèle, autrement que pour servir de transition, entre le peintre que nous venons d'étudier et celui que nous allons aborder. Si Holbein s'est plu à pourtraire ses contemporains, Hogarth n'eut que dédain pour le portrait ; il avait horreur de ce qu'il appelait malicieusement "la condition de *fabricant d'effigies*". Par contre, Hogarth fut un observateur et un moraliste profond, et il réussit à conquérir la renommée par une succession d'œuvres remarquables, entre autres : *le Mariage à la mode*, *la Destinée d'une courtisane*, *la Destinée d'un libertin*, etc.

Hogarth a mis une complaisance évidente à représenter les tares et les bassesses de l'humanité, négligeant les conduites honnêtes, les existences vertueuses, pour s'attarder à la contemplation des laideurs, des ridicules et des vices. Les différentes classes de la société ont été la cible de ses traits ; sa verve satirique ne pouvait manquer de s'exercer sur les médecins, qui offraient, il faut le reconnaître, à son époque, matière à railleries. Le charlatanisme des uns, la solennelle suffisance des autres, l'ignorance qui était leur commun apanage, étaient bien faits pour l'irriter, pour échauffer sa bile ; aussi ne les a-t-il guère ménagés.

" La médecine est représentée, dans la *Reunion moderne à minuit*, dans la personne d'un ivrogne, stupide et malade, occupé à vider le contenu d'une bouteille



Harlot's Progress, d'après HOGARTH.

sur son compagnon renversé à ses pieds ; nous la retrouvons deux fois dans le *Mariage à la mode* ; au troisième tableau, sous la figure d'un charlatan louche ; et au dernier, sous les traits d'un fat grotesque ; elle joue encore un rôle, et même un des premiers, dans la scène de la mort de la *Courtisane*, où une consultation a tourné à la dispute et promet une rixe prochaine ; dans sa quatrième planche, la *Cruauté*, elle tient la première place, le sujet étant la dissection d'un supplicié par des carabins insensibles (p. 21), sous la présidence pontificale d'un professeur ; enfin, elle s'est vu réservée une planche spéciale, la *Consultation des médecins* (V. le frontispice), qui, sous l'épigraphie *E plurima mortis imago*, groupe une collection impayable de crétins emphatiques, méditant gravement sur le contenu d'un urinal".

Si quelque chose peut nous consoler, c'est que juges, avocats, notaires, ne sont pas mieux traités, par l'impitoyable artiste, que Messieurs de la Faculté ; le satiriste incomparable ne les épargne pas, non plus que les militaires et les gens d'église.

En faisant la part de la charge, on peut retenir, de ces diverses compositions, quelques indications utiles, notamment sur le vêtement



Le mal inconnu,

D'après une aquarelle anonyme de la collection Couturieux.

des personnages, qui est le but principal de nos recherches. Celui qui a mérité d'être appelé un *maitre de vérité*, s'est classé parmi les tout premiers des peintres réalistes. Comme n'a pas laissé de le signaler son biographe, "costumes, meubles, architecture, paysages luttent avec les figures de sincérité véridique et de minutieuse précision : à telles enseignes que les œuvres de Hogarth intéressent l'histoire, autant que l'amateur". Nous avons suffisamment montré que l'historien de la médecine pouvait également relever, dans l'œuvre de Hogarth, des renseignements, des traits de mœurs dont il a été heureux de faire son profit.

L'humour britannique s'est souvent exercé à nos dépens ; avec Rowlandson, par exemple, la satire se fait encore, si possible, plus âpre, plus mordante : sa *Consultation ou le dernier Espoir* rappelle, comme l'a

justement indiqué le Dr L. Nass, par la facture et le dessin, la manière d'Hogarth. Que l'artiste peigne le maigre ou l'obèse, l'un et l'autre praticien sont en posture pareillement ridicule ; mais, tandis que celui-là ne cèle pas son inquiétude, celui-ci affecte une gravité de commande, qui n'est pas pour rassurer davantage le malheureux cœgrotant.

Sur toutes ces toiles, les docteurs, qui y sont représentés, sont affublés de la perruque et ne quittent pas la canne, sur laquelle ils aiment appuyer leur menton, pour se livrer à la méditation, ou s'abandonner à une douce somnolence.

Outre les œuvres capitales, nous ne devons pas oublier de mentionner une estampe anglaise du dix-huitième, qui a pour auteur Northcote, et est intitulée : *Le Pouls* (P. 22). La scène est charmante ; le sourire du médecin, son expression de physionomie malicieuse, ne sauraient que lui conquérir toutes les sympathies, y compris celle de la jeune femme dont il compte les pulsations et qui le considère sans nul effroi. Le mal est sans gravité, cela se lit dans les yeux du galant médecin ; on n'entend pas les paroles rassurantes



Une leçon d'anatomie en 1750, dans la salle des Barbiers,

par William HOGARTH.

qui sortent de sa bouche, mais on les devine. Le remède qui conviendrait, dans la circonstance, n'est pas de ceux qui se trouvent dans les officines ; mais ne se présente-t-il pas, pour ainsi dire, de lui-même, sous les traits de ce cocquebin qui vient d'entrer par la porte laissée entr'ouverte ? Nous pouvons nous rassurer : la guérison ne se fera pas longtemps attendre.



Le pouls, d'après NORTHCOTE.



La Saignée. — Estampe italienne du xvi^e siècle.

III EN ITALIE

Il était à présumer que l'Italie, cette terre bénie de l'Art, nous fournirait de nombreux documents relatifs au costume médical. A véritablement parler, ceux-ci sont assez rares ; la raison en est, surtout, que l'habit des médecins n'a pas différé sensiblement, durant plusieurs siècles, de celui des bourgeois aisés ou des nobles, ainsi que l'atteste, entre autres, une lettre de Pétrarque, où l'amant immortel de Laure invente les praticiens de son temps : "parce qu'ils sont vêtus de pourpre et d'or, s'écrie-t-il, ils se croient les arbitres de la vie et de la mort".

A Florence, notamment, les médecins jouissaient de divers priviléges, entre autres celui de porter une ceinture tissée en fils d'argent. Ce privilège, ils le partageaient avec les juges et les

militaires, qui étaient pareillement autorisés à orner leurs vêtements de perles ou de pierres précieuses. Cette autorisation fut étendue aux femmes de docteurs, d'hommes de loi et de guerriers, ce qui était manifestement la marque d'une considération spéciale.

A ces époques lointaines, le médecin se distinguait par la couleur rouge de son manteau, de la toque, de la robe. St-Cosme et St-Damien⁽¹⁾, protecteurs de notre corporation, sont représentés dans ce costume qui était, nous le répétons, réservé aux classes élevées. Ne pouvons-nous en induire que le médecin occupait alors dans la société un rang éminent, qu'on l'honorait d'une estime supérieure à celle dont il jouit aujourd'hui ?

Nos deux saints patrons sont représentés tantôt tenant une pince de la main droite, et de la main gauche une petite boîte d'onguent ; tantôt, donnant leurs soins à un malade, ou pratiquant une opération, comme dans le tableau bien connu d'Angelico qui se trouve à la Galerie des Offices, à Florence, et dans un fragment de retable que l'on peut voir au Louvre, peint par Francesco Pesello, encore nommé *Il Pesellino*.

Dans la fresque célèbre du *Triomphe de la mort*, du Campo Santo de Pise, faussement attribué à Orcagna, on sait que l'artiste a réservé le Paradis pour ses amis et l'Enfer pour ses ennemis ; parmi les élus, on reconnaît le pape Clément VI, et non loin du pontife, maître Dino de Garbo, médecin fameux, revêtu du costume des docteurs de ce temps, la tête couverte d'une barette écarlate, ornée de fourrures.

Mais c'est surtout dans la fresque de Taddeo di Bartolo, représentant une salle d'hôpital, au moment où le personnel hospitalier est en pleine activité, que l'on peut se faire l'idée la plus nette du costume des médecins italiens au commencement du XV^e siècle ; seule, la différence des toques permettrait-elle de distinguer maîtres et élèves ; quant aux infirmiers, appartenant pour la plupart à une association religieuse, ils avaient aussi leur vêtement particulier.

Nous ne ferons que rappeler⁽²⁾ les bas-reliefs, en terre cuite émaillée, qui ornent la façade de l'hôpital de Pistoia, et qui sont dus à Giovani della Robia, plus spécialement le segment consacré au traitement des malades : un des médecins qui y figurent, vêtu de son manteau, tâte le pouls d'un fébricitant ; il tient de sa main gauche ses gants, qu'il a retirés au préalable. Là encore, l'artiste a supérieurement rendu le praticien, avec sa tenue vestimentaire habituelle, dans l'exercice de ses fonctions.

Signalons, en terminant, que longtemps, en Italie, comme en France d'ailleurs, les médecins faisaient leurs visites, montés sur une mule, ainsi qu'on le voit dans la figurine représentant un

Médecins italiens du xv^e siècle.

praticien génois qui s'abandonne à ses méditations, au pas tranquille de sa pacifique monture.

Comme nous le rappelait spirituellement, dans une lettre qu'il nous adressait à ce sujet, le Professeur Giordano, de Venise, cela permettait à quelque aimable confrère de dire, de celui qui cheminait : qu'il savait au moins autant de médecine que sa mule !

(1) On trouvera dans CORINTI, *Il costume del medico delle pitture florentine del Renascimento*, toute une énumération d'œuvres représentant les deux saints médicaux dans leur costume et avec leurs attributs professionnels. Citons, parmi les artistes qui ont reproduit les traits des saints personnages, Bicci di Lorenzo, Beato Angelico, Fra Filippo Lippi, Sandro Botticelli, etc.

(2) Voir le 1^{er} fascicule du *Costume du Médecin*, pp. 5 et 23.



Médecin padouan sur sa mule.

Médecins allemands (fin XVI^e siècle).

IV

DANS LES AUTRES PAYS

La place nous étant mesurée, force nous est de nous borner, pour les autres pays qu'il nous reste à parcourir, à des indications sommaires, que nous souhaitons de voir compléter par quelqu'un qui aura le loisir de poursuivre des recherches pour lesquelles il disposera de plus de temps que nous-mêmes.

Pour l'Espagne, contentons-nous d'évoquer le tableau que traçait, dans une de ses lettres à sa fille, de la promenade de la Puerta del Sol, à Madrid, en 1808, notre ancêtre Larrey ; cette esquisse nous montre l'illustre chirurgien sous un jour vraiment inattendu :

“ Dans des carrosses qui remontent au temps de Charles-Quint, sont entassés des femmes, des moines, des prêtres et des militaires. Les femmes jouent de l'éventail, les hommes rient, causent, s'arrêtent pour boire de l'eau, que des porteurs vendent fort cher. Il faut y voir les grands docteurs de la Faculté, avec leurs perruques à

trente-six marteaux, un petit chapeau à la Basile, le manteau à la Crispin et des bas de soie avec des bouffettes cramoisies, se promener à pas comptés, en tenant de la main gauche une canne à bec de corbin en or. Je les retrouve dans le même costume, allant faire leurs visites dans les rues de la ville. Mais là, ils sont dignement juchés sur des mules, qui les mènent à pas cadencés à la porte de leurs clients. Celles-ci s'arrêtent d'elles-mêmes et attendent patiemment le retour de leur maître".

Nos confrères espagnols, comme le remarquait finement notre maître tant regretté Debove, étaient en retard ; s'ils ressemblaient à nos praticiens du précédent siècle, ils rappelaient aussi, par leur monture, ceux du temps de Molière qui, ainsi que le dit Desfonandrès, dans *l'Amour médecin*, devaient faire de longs trajets dans Paris, " quand la pratique donnait un peu" !

L'Art allemand, au Moyen-Age et à la Renaissance, est surtout représenté par les graveurs ; et c'est dans les ouvrages ornés de gravures sur bois, qu'il y a chance de rencontrer des figures de médecins costumés à la mode de leur temps.

Dans la *Chirurgie* de Brunschwig, parue en 1497 — un incunable — une planche représente un médecin du XV^e siècle au lit d'un malade dont le corps, nu, est recouvert seulement du drap, selon les usages de l'époque.

Pour le siècle suivant, les images ne sont pas rares qui nous renseignent sur le sujet qui nous occupe ; nous avons dû faire choix des plus caractéristiques.

Au début du XVII^e siècle, le costume du praticien gagne en élégance. La toque, le manteau court et la collarette en sont les attributs. Toutefois, le médecin



Proposition de mariage
du Médecin,
d'après CHODOWIECKI.



Médecins allemands, xv^e siècle.



Médecin allemand
formulant une prescription,
(xviii^e siècle).

Médecin polonais au XVII^e siècle.

porte, parfois, une longue houppelande, qui enveloppe tout le corps ; le vêtement s'ouvre en avant, pour laisser entrevoir une culotte collante et un pourpoint noir ; les manches sont pourvues d'un large crevé, pour faciliter la flexion de l'avant-bras.

Franchissons à grandes enjambées cent ans, et nous retrouverons la perruque et le manteau long, qui se portaient dans le pays dont Frédéric II réglait les destinées, comme nos médecins eux-mêmes les portaient au temps de Voltaire. Les délicieuses vignettes de Chodowiecki parlent assez aux yeux pour nous dispenser d'un verbeux commentaire.

On remarquera, chez certains de nos confrères d'outre-Rhin, le port de l'épée ; mais celui-ci devait être exceptionnel. Sans doute était-il la marque distinctive de quelque dignité, ou d'un rang particulier qu'occupait, dans la hiérarchie professionnelle, celui qui en était pourvu ; en tout cas, les militaires ne semblent pas en avoir eu le monopole.



Andreas KRUPINSKI,
proto-médecin polonais, XVIII^e siècle.



Jozef DIETL (1804-1878) Professeur de Clinique médicale, à Cracovie,
en costume d'apparat de Recteur de l'Université.



La Faculté française de médecine et pharmacie de Beyrouth.

V

APPENDICE

Grâce à l'obligeance de M. le Professeur Szumowski, de Cracovie, il nous est donné de reproduire un certain nombre de portraits de médecins polonais, appartenant à différentes époques, et dont le costume ne diffère pas sensiblement de celui des autres pays. C'est le même, d'ailleurs, que portaient les bourgeois aisés ; seul, celui du Recteur de l'Université est resté sans modification jusqu'à nos jours ; il est encore porté, paraît-il, dans les solennités, universitaires ou autres.

M. le Dr Bologa, conservateur du Musée d'Histoire de la Médecine de Cluj (Roumanie), a bien voulu nous informer que nos confrères roumains, "comme ceux des Principautés Danubiennes et de Transylvanie, de même que ceux de nationalité grecque, allemande et magyare, n'ont pas eu de costume professionnel". Dans les vieilles estampes, ajoute notre aimable informateur, "nos médecins sont revêtus des costumes portés par la bourgeoisie ou par la noblesse de leur temps". Les médecins Valaques portaient le costume des boyards, c'est-à-dire un long manteau fourré, nommé *anterin* (caftan). Les médecins hongrois de Transylvanie étaient revêtus des habits bourgeois de leur temps, ou les habits professionnels en usage dans les autres universités allemandes de cette époque.

Avec un empressement dont nous ne saurions le trop remercier, M. le R. P. Cattin, Chancelier de la Faculté de Médecine de Beyrouth, nous a fait parvenir les renseignements ci-dessous, dont la précision et l'exactitude répondaient à nos desiderata.

“ Les praticiens civils n'ont point de costume spécial. Pour ce qui concerne les professeurs dans l'exercice de leurs fonctions, il faut distinguer les Facultés auxquelles ils sont attachés.

A. *Faculté de Constantinople de l'Etat Turc.* — Elle est militaire ; par conséquent, les professeurs de cette Faculté, dans l'exercice de leurs fonctions, portent le costume militaire de leur grade. C'est ainsi qu'avant la guerre, nous avons vu, au moment où le jury franco-ottoman faisait subir les examens probatoires de nos élèves, des professeurs de Constantinople siégeant, dans leur uniforme de général ou de colonel, à côté des professeurs venus des Facultés de France, et portant le costume spécial que vous connaissez : robe, ceinture, rabat, etc.

B. *Faculté de Médecine de la Mission Biblique Americaine, à Beyrouth.* — Ses professeurs portent (au moins dans les circonstances solennelles), le costume des professeurs de médecine en Amérique : robe noire, bonnet surmonté de la plaque carrée bien connue.

C. *La nouvelle Ecole de Médecine Arabe à Damas.* — Ses professeurs n'ont pas de costume spécial.

D. Enfin, notre *Faculté Française de Médecine de Beyrouth.* — Depuis 1918, nous avons donné à nos professeurs le costume des professeurs de France, avec quelques variantes insignifiantes..... les professeurs religieux ont le même costume des agrégés, et les professeurs laïques, le costume des titulaires ; cependant, les professeurs religieux sont titulaires des chaires de chimie médicale, de physique médicale, de botanique et de bactériologie-parasitologie.”

Nous aurions voulu poursuivre notre enquête par le Nouveau Monde et l'Extrême-Orient ; mais notre travail ne comportait pas d'aussi vastes développements, et nous devrons nous borner, là encore, à laisser parler l'image, dont le langage est, du reste, suffisamment explicite.



Un Médecin annamite,
d'après un document publié par la Presse Médicale.

TABLE des MATIÈRES

	PAGES
Épître liminaire	1
Le Costume du Médecin à l'Étranger	2
Le Costume du Médecin dans les Pays-Bas	3
En Angleterre	16
En Italie	23
Dans les autres pays	26
Appendice	29



Médecin hollandais en visite,
(Epoque 1830).

LABORATOIRES P. LONGUET
34, Rue Sedaine
PARIS

Tous droits de reproduction et traduction
réservés pour tous pays.

DEVAMBEZ, PARIS

